

## Les « sages » recommandent:

# Un État rapetissé, une gestion serrée

■ QUÉBEC — Trop lourd dans ses structures, l'État gère mal les milliards que lui confient les contribuables du Québec. Tout

**GILBERT BRUNET**  
de notre bureau de Québec

est à repenser: il est urgent de réduire la taille du gouvernement et d'en repenser le

financement aussi bien que le moindre des programmes qu'il administre.

Rendu public hier, le jugement du « comité des sages » constitué par le premier ministre Bourassa, en janvier dernier, est implacable: rien ne va plus dans cet État incongru.

Ramassés dans un document d'à peine 47 pages, ce sont deux rapports que le président

du comité, aussi président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, a divulgués:

■ le premier, présenté au gouvernement le

voir **ÉTAT** en A 2

● La suite de nos informations, page B 1



M. Paul Gobeil

## Les faits saillants

■ QUÉBEC — Voici quelques-uns des faits saillants du groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales:

■ abolition pure et simple de quelque 70 organismes dont le Conseil et la Commission de protection de la langue française, la Régie du logement, l'Office des professions, la Commission de protection du territoire agricole, la Régie de la sécurité dans les sports;

■ maintien d'organismes comme les Régies de l'assurance-maladie et de l'assurance-auto-

voir **FAITS** en A 2

## La GRC poursuivie par deux informateurs

■ Un couple de Valleyfield qui a collaboré pendant plus d'un an avec la Gendarmerie Royale du Canada pour réduire à néant un important réseau de trafic de stupéfiants auquel étaient reliés des mem-

**JOYCE NAPIER**

bres d'un groupe de motards, se retrouve aujourd'hui sans la protection qu'on lui avait promise avant l'opération policière. Il doit demeurer barricadé chez lui, il ne peut plus voir ses enfants, et n'a pour se protéger qu'une carabine de calibre .22 achetée dernièrement.

Ghislaine Sauvé, 33 ans, et son mari Jean-Pierre Leroux, 41 ans, ont déposé hier auprès de la Cour fédérale du Canada à Montréal une poursuite de \$760 000 à titre de dommages, contre la GRC, plus précisément contre cinq agents avec lesquels ils ont transigé. Le corps policier, disent-ils, n'a pas pris les moyens nécessaires pour les informer adéquatement, au début de l'opération, des risques que ce travail comportait, ni pris les moyens voulus pour les préparer au danger qui les menace encore aujourd'hui. Dans leur requête, ils ajoutent que la GRC les aurait également incités à commettre des actes criminels pour mieux infiltrer le réseau de trafiquants de drogue.

La cause de la grande crainte des deux collaborateurs, c'est qu'encore aujourd'hui plusieurs personnes reliées au réseau de stupéfiants sont encore en liberté et auraient intérêt à les faire taire.

L'homme et la femme demandent que la GRC les relègue dans un autre pays et leur donne une nouvelle identité afin qu'ils puissent reprendre une vie normale.

Entre les mois de juin et novembre 1985, lit-on dans le document, la collaboration de Mme Sauvé a permis à la GRC d'arrêter et de traduire en justice 19 personnes qui répondent maintenant toutes à des accusations de trafic et de possession de stupéfiants.

« On a fait le travail sale et difficile de la police et c'est à elle que vont les honneurs, a affirmé hier Mme Sauvé dans une entrevue téléphonique avec LA

voir **GRC** en A 2

## YVES « APACHE » TRUDEAU, UN CAS UNIQUE



Au cours de ses nombreux déplacements, Yves « Apache » Trudeau (au centre) porte une veste pare-balles et est escorté d'une vingtaine de policiers. Il ne reste jamais à découvert plus de quelques secondes, sa tête ayant été mise à prix.

photo LA PRESSE

## La tête du délateur a été mise à prix

■ La protection et les « avantages spéciaux » accordés aux informateurs de police sont directement proportionnels à l'importance des dossiers, à la pertinence des informations livrées et aux dangers auxquels les collaborateurs sont exposés.

**ANDRÉ PÉPIN**

L'exemple le plus connu est sans doute celui d'Yves « Apache » Trudeau, cet ancien membre du groupe de motards Hell's Angels qui, après avoir admis quelque 43 meurtres, s'est « mis à table » pour collaborer avec la Sûreté du Québec. Il est condamné à la prison à vie, mais demeure admissible à une libération conditionnelle dans neuf ans.

Sa collaboration est quotidienne, soutenue. Trudeau est devenu une légende. Une sorte d'encyclopédie que rencontrent fréquemment les policiers pour éclairer leurs enquêtes. Il est devenu une source d'information privilégiée.

Ni Trudeau, ni aucun autre de la demi-douzaine d'informateurs de premier plan n'a été blessé ou tué depuis la naissance du phénomène des délateurs. Le jeu en vaut la chandelle, soutiennent les policiers.

On dit cependant que la tête de Trudeau a été mise à prix dans le milieu pour plusieurs millions de dollars. Lorsqu'on le transporte de la prison du quartier général de la SQ à un palais de justice, Trudeau porte une veste pare-balles et est escorté d'une vingtaine de

policiers armés jusqu'aux dents. « Apache ne circule que quelques secondes à l'air libre », disent les policiers.

Dans toute l'histoire de la Sûreté du Québec, c'est la première fois qu'un criminel jouit d'un tel traitement. « Officiellement », il loge au quatrième étage du quartier général de la SQ, rue Parthenais. Avec téléviseur, tapis, livres et revues. Il a droit à des visites. Une compensation financière lui est même versée tous les mois, de même qu'à sa famille, pour sa collaboration.

« Apache » peut occasionnellement boire un verre de vin ou commander une pizza. Il profite aussi à l'occasion de séjours à l'extérieur de Parthenais, sous bonne garde. Il peut

voir **DÉLATEUR** en A 2

## SOMMAIRE

Annonces classées .....	C 8 à C 14
Arts et spectacles	
— Informations .....	B 6 à B 8
— Horaires .....	C 16
Bandes dessinées .....	C 10
Décès, naissances, etc. ....	C 15
Économie .....	A 9 à A 14
Éditorial .....	B 2
Êtes-vous observateur? .....	C 8
FEUILLETON .....	C 9
Horoscope .....	C 11
Le monde .....	B 4, B 5
Mots croisés .....	C 13
« Mot mystère » .....	C 12
Quoi faire aujourd'hui .....	C 16
Tribune libre .....	B 3
Vivre aujourd'hui	
— Mode .....	C 1 à C 5

## TABLOÏD SPORTS

Mots croisés .....	10
Tom Lapointe .....	6

## Howe ajourne sa visite à Pretoria

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

■ LONDRES — Le chef du Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a ajourné hier sa visite prévue cette semaine en Afrique du Sud, où la grève de quelque 13 000 mineurs, qui touche les mines de diamant, s'étendait au secteur aurifère, et où l'agitation anti-apartheid faisait 24 morts selon des sources officielles.

Réuni dans la ville britannique d'York, le Synode général de l'Église anglicane lançait un sérieux défi au premier ministre Margaret Thatcher en réclamant des sanctions économiques efficaces contre le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud, qui a proclamé l'état d'urgence, arrêté plusieurs milliers d'opposants et imposé la censure.

La grève des mineurs sud-africains a pour objectif d'obtenir la libération de quelque 200 dirigeants syndicaux arrêtés. Afin d'obtenir l'élargissement de tous les détenus poli-

tiques, des pasteurs anglicans et des fidèles du faubourg métis d'Eslie's River, près du Cap, entamaient dimanche soir un jeûne illimité. A Johannesburg hier, le régime interdisait toute réunion, même privée, des organisations anti-apartheid.

Le président Pieter Botha imposant des conditions et l'évêque Desmond Tutu ainsi que le chef nationaliste emprisonné Nelson Mandela refusant carrément de le rencontrer, c'est devant le risque d'une humiliation totale que le chef de la diplomatie britannique reportait hier la mission d'information qu'il devait entreprendre en Afrique du Sud cette semaine au nom de la Communauté économique européenne.

Un porte-parole du Foreign Office, cherchant à minimiser ce changement d'horaire, a déclaré que les dirigeants sud-africains, invoquant un emploi du temps trop chargé, avaient proposé d'autres dates pour la visite.

dates qui étaient à l'étude. La radio sud-africaine avait prédit hier matin que sir Geoffrey se heurterait à un accueil hostile.

Le porte-parole britannique annonçait toutefois le maintien de la visite prévue cette semaine par sir Geoffrey au Zimbabwe et en Zambie, où il doit rencontrer des responsables du Congrès national africain (ANC), la principale organisation nationaliste noire en lutte contre Pretoria.

À York, les 550 participants au Synode, des évêques, des ecclésiastiques et des laïcs de Grande-Bretagne et d'autres pays d'Europe, se sont prononcés pour des sanctions anti-apartheid à une majorité écrasante, sur la foi d'un rapport établi par des membres de l'Église s'étant rendus en Afrique du Sud avant l'état d'urgence.

Ils ont pu entendre une conversation télé-

voir **HOWE** en A 2

## AUJOURD'HUI

### ASTROS 12 EXPOS 1

Sports 2 et 3

### ● BOURSE

L'indice Dow Jones chute de 62 points à la Bourse de New York, une baisse record qui provoque un vent de panique et incite certains à penser que le « bull market » est bel et bien terminé.

page A 8

### ● DE COTRET

Le ministre Robert de Cotret affirme que le gouvernement fédéral sera, dès le début de l'automne, en mesure d'annoncer son plan d'action pour relancer l'économie montréalaise.

page B 1

### ● MASSACRE

Armé d'un sabre, un réfugié cubain tue deux personnes et en blesse neuf autres à bord du traversier de Staten Island, avant d'être maîtrisé par un policier à la retraite.

page A 3

### ● FOGLIA

Tout est si facile, si reposant, si rassurant ici, affirme Foglia, quand on revient du Mexique, un pays fatigant qu'on s'épuise à aimer mais qui ne nous aimera jamais et dont, finalement, on revient facilement.

page A 5

### ● GREENPEACE

L'affaire du Rainbow Warrior connaît son dénouement avec l'annonce d'un accord entre la France et la Nouvelle-Zélande, qui acceptent les conclusions de l'arbitrage du secrétaire général de l'ONU.

page B 4

### ● MANILLE

Les derniers soldats rebelles qui avaient appuyé Arturo Tolentino dans sa tentative de renversement du gouvernement des Philippines quittent le Manila Hotel, qu'ils occupaient depuis dimanche.

page B 5

### ● JEAN-PAUL II

Le pape Jean-Paul II met fin à sa visite de sept jours en Colombie en lançant un vibrant appel à l'avènement de la paix et de la justice sociale dans l'Amérique Latine tout entière.

page A 4

COUPON DE VALEUR

**RABAIS**  
DE 50\$ à 150\$

\*Selon le modèle acheté.  
Quantité limitée

COUPON DE VALEUR



La **TÉLÉ-STÉRÉO** arrive...

Êtes-vous prêts?

- AVM 150/15"  AVM 210/21"  AVM 270/28"
- Moniteur haute résolution  120 canaux
- Décodeur mts intégré  Télécom. tv. vidéo

**SANYO**

Grand Choix... petites prix!

**Dumoulin**

8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636/1122

5916 BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE-SUD) 256-7571

# ÉTAT

SUITE DE LA PAGE A 1

10 mars, remet en question la taille de l'État. Il recommande, par abolition ou fusion, la disparition d'une centaine d'organismes publics, en excluant les sociétés d'État qu'un autre « comité de sages » recommandait, la semaine dernière, de privatiser.

Le deuxième rapport, daté du 26 mai, est plus global. L'essentiel des 174 programmes gouvernementaux y est abordé et des réformes en profondeur y sont suggérées. Rien n'y échappe, des grands programmes de santé et d'éducation jusqu'à la privatisation de Radio-Québec.

Les signataires des rapports sont: M. Michel Bélanger, président de la Banque Nationale; M. Pierre Lortie, président de Proviso; M. Yvon Marcoux, vice-président de la Banque d'Épargne; M. Jean-Claude Rivest, conseiller politique du premier ministre.

Président du groupe, M. Gobeil a dit hier qu'à titre de ministre, il ne pouvait signer ces rapports, même s'il était « en essence » favorable à leur contenu. C'est le Conseil des ministres qui décidera, à la pièce, du sort réservé aux recommandations du comité déjà dissous.

## Bombe à retardement

Le double rapport a eu l'effet d'une bombe, hier, dans la salle réservée aux journalistes qui le consultaient à loisir avant l'arrivée des membres du comité. Pour qui cherche des nouvelles, en ce juillet de vacances, ces rapports en renferment des centaines.

Pour les auteurs, il n'y a toutefois pas lieu de s'enflammer. M. Bélanger, par exemple, estime qu'« un rapport de comité n'a jamais provoqué de crises », ou encore que son groupe ne propose qu'un « soulagement: comment mieux s'organiser pour en donner plus à plus de monde, et que ça coûte moins cher ».

Aucun chiffre n'est avancé quant aux économies qui seraient réalisées si telle ou telle mesure voyait le jour: « Ce n'était pas dans le mandat », a répété M. Gobeil. Il s'agit d'avis d'experts, et non d'études comptables.

Des avis qui tiennent aussi de la philosophie, tenant compte de l'homogénéité socio-économique du groupe de travail. Ce n'était pas le lieu de la concertation mais de l'« efficacité administrative » pure. « Et nous nous sommes retenus », a ajouté, mi-blagueur, M. Lortie.

Ce sont précisément les contenus de ces deux rapports qui

faisaient dire au premier ministre Bourassa, en entrevue à LA PRESSE le 21 juin, que ces businessmen allaient trop vite et trop loin en affaires... gouvernementales.

Le point de départ du comité colle de très près non seulement au programme du Parti libéral, mais à tout ce que fait ce parti depuis sa reconquête du pouvoir, le 2 décembre dernier: redresser les finances publiques.

Les auteurs des rapports associent d'ailleurs leurs recommandations à celles des deux autres comités, rendues publiques mercredi et vendredi derniers.

« Pour redresser la situation des finances publiques, écrivirent-ils, il faut revoir le rôle des sociétés d'État, privatiser celles qui peuvent ainsi plus efficacement atteindre leurs fins. » C'est exactement ce que recommandait le comité des sages sur la privatisation.

« Il faut alléger la réglementation et éliminer celle qui a des effets disfonctionnels. » C'est le comité Gobeil qui l'écrit: c'est ce que disait le comité Scowen la semaine passée.

## Choix de société

De cette belle harmonie, le comité Gobeil en vient à son propre mandat: « Réduire les dépenses et mettre en place un cadre administratif qui incite à une gestion plus serrée des programmes et des institutions. » En d'autres mots: couper partout et reorganiser quand on ne peut abolir.

Pour le président de Proviso, le choix du comité — comme celui du Québec de 1986 — se résume simplement: « Fermer les yeux, ne pas s'ajuster aux nouvelles réalités après 20 ans de croissance constante des dépenses de l'État, et déboucher sur des coupures dramatiques. Ou alors ouvrir les yeux, s'ajuster au contexte et préserver ainsi les principaux acquis collectifs. »

L'impact social potentiel de leurs recommandations, les auteurs ne s'y arrêtent pas: au gouvernement de décider, de faire ses propres consultations et d'assumer ses décisions.

« Il pourrait y avoir des commissions parlementaires — mais pas nécessairement — pour discuter tout cela », a dit M. Gobeil, qui venait de présenter ces rapports « qui ouvrent la porte à des discussions ».

De ses réponses, il se dégage que c'est principalement en Conseil des ministres qu'auront lieu les discussions, car il est d'avis que les Québécois seront généralement d'accord avec cet « apport d'un groupe indépendant à l'assainissement des finances publiques ».

l'ensemble des contribuables:

- privatisation des centres hospitaliers de taille petite et moyenne;
- financement du fonctionnement des écoles primaires et secondaires par l'émission de bons d'étude aux parents pour qu'ils choisissent plus librement entre le réseau public ou privé;
- révision à la hausse des frais de scolarité des universitaires jusqu'à concurrence de 20 ou 25 p. cent du coût des études par discipline et l'ajustement du système des prêts et bourses en conséquence (de \$550 par année ils pourraient atteindre \$1 900);
- hausse de la charge d'enseignement à tous les niveaux;
- maintien des REA et des sociétés de placement pour le financement des entreprises;
- ouverture de négociations avec Ottawa pour que ce dernier devienne le seul percepteur d'impôt.

— Presse Canadienne

# GRC

SUITE DE LA PAGE A 1

PRESSE. Maintenant, il y a des moments où on a le goût de ne plus être là, de ne plus vivre.»

Même la Sûreté du Québec, qui avait reçu l'ordre de la Commission de police du Québec de protéger le couple à partir du mois de janvier dernier, ne s'en occupe plus depuis le 27 juin. Sans donner d'avis, la SQ, suivant les ordres du juge Raymond Boily, de la Commission de police, a cessé de surveiller le couple.

Hier, l'avocat du couple, Me Alain Arsenault, a envoyé une mise en demeure à la SQ dans laquelle il explique que la protection de 24 heures sur 24 que le corps policier avait offerte au couple pendant six mois devrait être rétablie au plus tôt, faute de quoi la SQ pourrait être tenue responsable des malheurs qui pourraient lui arriver.

« Cette histoire a pris une ampleur démesurée; je n'aurais jamais pu prévoir ça, a dit Mme Sauvé. Maintenant, on aimerait avoir un chien de garde mais on n'en a pas les moyens. La seule chose qui nous reste, c'est nous deux. On est seuls. Je ne veux même plus voir les enfants. Je les éloigne, je les évite pour mieux les protéger. »

L'histoire de Ghislaine Sauvé, mère de deux enfants de sept et 10 ans issus d'un premier mariage, remonte au mois de janvier 1985. Elle est exposée dans la requête de 10 pages déposée hier.

Son mari, Jean-Pierre Leroux, avait entreposé de la drogue chez lui pour le compte de son patron, Jean-Jacques « Coco »

Leroux (aucun lien de parenté entre les deux), propriétaire de la société Jean-Jacques Leroux Transport, qui n'aurait été qu'un « front » pour son trafic de stupéfiants.

À l'insu de son mari et après que celui-ci eut pris les mesures nécessaires pour se débarrasser de la drogue, Mme Sauvé, qui n'aurait jamais auparavant été impliquée dans des affaires de stupéfiants, devait appeler la police municipale de Valleyfield pour tranquilliser sa conscience. Un agent de Valleyfield et un agent de la GRC devaient lui rendre une première visite pour prendre sa déclaration.

En mars 1985, un agent de la GRC devait demander à Mme Sauvé de fournir des renseignements sur des réseaux de trafiquants de drogue à Valleyfield, plus précisément sur un dénommé « Coco » Leroux, un présumé important dirigeant du réseau. Lors de cette rencontre, l'agent faisait comprendre à Mme Sauvé que ce « Coco » Leroux était dangereux et que la police avait été jusque-là incapable de le coincer. L'agent lui avait alors expliqué, lit-on dans la requête, qu'elle était « la seule et unique personne pouvant le mettre hors d'état de nuire ».

Mme Sauvé devait consentir à collaborer avec la GRC à condition de ne pas prendre une part active aux opérations policières. La GRC s'était aussi engagée à la protéger et à faire en sorte que le « milieu » ne la soupçonne pas de collaborer avec des enquêteurs. De plus, Mme Sauvé s'était fait promettre que son mari ne serait pas mêlé à cette histoire et qu'il ne serait pas mis en accusation.

À partir de cette première rencontre, Mme Sauvé a dû as-

sister à des réunions d'agents de la GRC. Son rôle consistait à fournir aux enquêteurs des adresses où la drogue — notamment de la cocaïne — était dissimulée, d'aider des agents de la GRC à s'infiltrer dans le réseau, et de faire faire à son mari des transactions de cocaïne mais sans qu'il sache que c'était pour le compte de la GRC. Ce n'est qu'en décembre 1985 que Jean-Pierre Leroux a appris que sa femme était collaboratrice de la Gendarmérie.

Le 13 août, la GRC arrêtait « Coco » Leroux. Le 21 janvier 1986, ce dernier plaquait coupable à des accusations de trafic et de possession d'un kilogramme de cocaïne. Il a été condamné à cinq ans de pénitencier.

Le 13 août, la GRC devait également arrêter Mme Sauvé et son mari afin de bien montrer au « milieu » que le couple n'était pas à la solde de la police. Les menaces de mort commencent néanmoins. La jeune femme aurait alors demandé aux agents de la GRC avec lesquels elle travaillait et qui n'étaient pas de service les fins de semaine, d'alerter la SQ afin qu'elle soit mieux protégée.

L'informatrice explique dans sa requête qu'elle s'est rendu compte que la GRC ne protégeait pas assez son mari et semblait même prête à identifier celui-ci comme collaborateur, le mettant ainsi en danger, et à porter des accusations contre lui.

En décembre dernier, Mme Sauvé avait informé les agents que l'entente de collaboration n'était plus valide et qu'elle ne travaillerait plus pour eux. C'est alors, lit-on dans le document, que les agents de la GRC auraient fina-

lement admis que Mme Sauvé et son mari étaient en danger de mort: des « contrats » auraient été passés dans le milieu pour les descendre.

Dans son document, elle explique que la GRC lui remettait \$400 par semaine pour son travail. Elle devait recevoir également \$2 000 pour chaque kilogramme de cocaïne saisi, \$2 000 pour l'arrestation d'un gros trafiquant, \$1 000 pour un petit trafiquant, et entre \$1 000 et \$2 000 pour chaque cas où un agent de la GRC parvenait à s'infiltrer dans le réseau. En tout, Mme Sauvé aurait reçu \$5 970. La GRC aurait également promis à Mme Sauvé de la reloger après l'opération, si cela devenait nécessaire.

Le mari de la jeune femme, Jean-Pierre Leroux, fut arrêté le 20 décembre et accusé de trafic de cocaïne. Au terme d'une enquête préliminaire à Valleyfield au printemps, tenue sous une ordonnance de non-publication, il a été cité à son procès qui doit s'instruire à Valleyfield les 19 et 20 août.

Après l'arrestation de M. Leroux, soit en février dernier, les rencontres entre Mme Sauvé et la GRC ne consistaient plus qu'à établir les modalités de logement, de protection et de compensation. Les offres de la GRC étaient « ridicules », lit-on dans la requête.

Finalement, le 5 juin, la GRC offrait une récompense de \$8 000 à Mme Sauvé pour son travail au sein de la GRC, travail que la femme qualifie de « franc succès »; on lui offrait aussi de discuter d'un relogement dans Montréal. Il n'était cependant pas question de changement d'identité. Mme Sauvé devait refuser.

# DÉLATEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

également rencontrer les siens, selon un programme bien établi par ses protecteurs. Une affaire d'un peu plus de \$10 000.

Interrogée récemment par LA PRESSE, la direction de la SQ n'a pas cherché à cacher ces faits, s'abstenant toutefois de fournir les détails qui, selon elle, ne sont pas tous d'intérêt public.

« Il faut voir plus loin, devenir la réelle importance de pouvoir compter sur un tel informateur. Les meurtres, les affaires de drogue, les innocentes victimes. Nous avons là un moyen d'obtenir des informations et c'est sans honte que nous le faisons », a précisé un porte-parole de la direction.

« Cette protection durera tant et aussi longtemps qu'elle sera nécessaire, tant que Trudeau pourra nous aider sans être exposé à se faire tuer », poursuit le porte-parole.

L'enquête sur les activités des motards des Hell's Angels a coûté jusqu'à maintenant plus de \$5 millions au trésor québécois. Rien n'a été épargné pour percer les secrets de ce monde marginal, ultra-caché, dont les activités criminelles, selon les enquêteurs, se chiffrent à plusieurs millions de dollars par année.

Parce qu'il faut commettre des actes criminels pour faire partie du groupe, la police dit avoir refusé de s'infiltrer dans ce milieu. La seule façon d'obtenir des informations, c'était, soutient la SQ, de convaincre un membre des Hell's de collaborer.

Les policiers sont toutefois catégoriques: « Il est faux de prétendre que Trudeau se saoulerait aux frais de l'État ou mène la vie de pacha aux bras de jolies filles. Loin de là ».

Le ministre de la Justice et le Solliciteur général de la provin-



photo LA PRESSE

**Yves «Apache» Trudeau (au centre, portant une veste pare-balles) est un criminel que la police protège comme s'il s'agissait d'un homme d'État. Il constitue cependant l'espoir des policiers de pénétrer le monde des motards.**

ce, assure la SQ, sont bien au courant de tous les dispositifs de sécurité et du style de vie que mène Trudeau à l'intérieur de Parthenais. Les hommes politiques seraient d'autre part au courant des « dépenses particulières » qu'un tel détenu exige. Ces frais particuliers n'apparaissent pas comme tels, bien sûr, dans les colonnes des dépenses du corps policier, mais ils sont notés dans la colonne des « dépenses d'enquêtes », comme c'est d'ailleurs le cas au sein de la Gendarmérie royale.

D'autres informateurs jouissent de certains traitements de faveur. Les mesures de protection sont cependant progressivement relâchées lorsque les dangers deviennent moindres. Les causes classées devant les tribunaux amènent aussi les policiers à exercer une surveillance moins étroite.

Cet automne, un des plus longs procès des annales judiciaires du Québec débutera à Montréal; il s'agit de celui d'une brochette de Hell's Angels accusés d'avoir tué et jeté

au fleuve plusieurs de leurs collègues. Les témoignages de Trudeau seront de première importance pour la police. « C'est la plus vaste enquête de notre histoire », confiait récemment à LA PRESSE le directeur Jacques Beaudoin de la SQ.

Ce sont bien sûr des éclaircissements sur les meurtres commis qui intéressent les policiers mais, dit-on, encore davantage les informations sur le trafic de stupéfiants et toutes les autres activités criminelles des groupes organisés.

# HOWE

SUITE DE LA PAGE A 1

phonique entre Mgr Tutu et l'évêque Simon Baring-Ward, ou le prix Nobel de la paix déclarait: « S'il vous plaît, aidez-nous. Nous revenons à la répression, nous régressons vers l'obscurantisme ».

De son côté, le Times de Londres préconisait dans son éditorial d'hier un Plan Marshall

pour les Noirs sud-africains, auquel contribueraient les États-Unis, la Grande-Bretagne et les autres pays européens.

À Pretoria, le Bureau d'information du gouvernement, seul habilité sous l'état d'urgence et la censure à donner le bilan des troubles raciaux, déclarait que neuf personnes étaient mortes ces dernières 24 heures, ce qui porte à 124 le nombre des victimes de l'agitation depuis le 12 juin.

■ QUÉBEC (PC) — C'est en essayant d'avoir des nouvelles de son fils qui devait retourner dimanche dans un centre d'accueil qu'une femme s'est présentée hier dans une maison du quartier Limoilou, à Québec, où elle avait de bonnes raisons de soupçonner la présence de l'adolescent. Entrant par une fenêtre, elle s'est trouvée devant un spectacle horrible: son enfant était étendu sur un lit, gisant dans une mare de sang. Le présumé agresseur, qui avait tenté de s'enlever la vie, était in-

# Adolescent assassiné

conscient. « Appelez la police, ils ont tué mon fils », a-t-elle crié à un voisin avant de sortir de la maison.

Sur les lieux, les agents ont trouvé un homme d'une trentaine d'années, blessé à la tête. Il gisait non loin du corps de l'adolescent. Les enquêteurs de la police estiment se trouver devant une affaire de meurtre suivie d'une tentative de suicide.

La victime de ce troisième meurtre à survenir cette année à Québec, a été identifiée comme étant Eric Fournier, âgé de 15 ans. L'adolescent a reçu une quinzaine de coups de couteau.

L'agresseur présumé, un homme âgé de 37 ans, aurait tenté de s'enlever la vie en se tirant une balle dans la tête à l'aide d'un pistolet de départ modifié. La blessure qu'il a subie s'est avérée

superficielle et il a pu quitter l'hôpital hier après-midi.

Le coroner Bernard Couillard a fait savoir hier qu'il n'y aurait pas d'enquête publique dans cette affaire et que l'on passerait directement à la mise en accusation.

Le suspect devrait comparaitre aujourd'hui au Palais de justice de Québec, pour répondre à une accusation d'homicide. Il s'agit d'un individu bien connu des milieux policiers.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres **763** à quatre chiffres **8029**

## LA MÉTÉO

Mardi 8 juillet 1986  
AUJOURD'HUI: Min.: 16° Max.: 27°  
ENSOLEILLÉ ET  
PASSAGES NUAGEUX  
DEMAIN: PLUÏOT NUAGEUX ET AVERSES.

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	11	23	Ensol., nuag.
Outaouais	16	27	Ensol., nuag.
Laurentides	13	25	Ensol., nuag.
Cantons de l'Est	17	27	Ensol., nuag.
Mauricie	17	27	Ensol., nuag.
Québec	14	26	Ensol., nuag.
Lac-Saint-Jean	12	24	Ensol., nuag.
Rimouski	10	22	Ensol., nuag.
Gaspésie	10	22	Ensol., nuag.
Bas-Caraïbe	10	22	Ensol., nuag.
Sept-Îles	10	22	Ensol., nuag.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	22	Nuageux
Edmonton	8	20	Nuageux
Regina	8	21	Ennuageux
Winnipeg	13	21	Ennuageux
Toronto	22	34	Orages
Fredericton	13	22	Bruine
Halifax	8	20	Nuageux
Charlottetown	10	16	Nuageux
Saint-Jean	12	21	Averses

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	16	22	N.-Orléans	22	33
Buffalo	22	31	Pittsburgh	24	34
Chicago	18	33	S. Francisco	12	22
Miami	23	32	Washington	24	36
New York	20	37	Dallas	24	33

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	13	18	Madrid	22	36
Athènes	22	33	Moscou	17	26
Acapulco	25	32	Mexico	11	22
Berlin	15	20	Oslo	10	24
Bruxelles	9	19	Paris	20	29
Buenos Aires	5	14	Rome	15	32
Copenhague	16	17	Saïoul	19	30
Orages	14	22	Stockholm	15	20
Hong Kong	25	32	Tokyo	20	23
Le Caire	21	34	Trinidad	22	32
Lisbonne	16	28	Vienne	19	32
Londres	14	19			

## Le chinois pour tous

CLAIRE SACHSÉ FONTAINE collaboration spéciale 30

IMAGE

STYLISATION

CARACTÈRE

ORDRE DES TRAIT

**LA BONTÉ**

↑ est la simplification de 人 quand on l'emploie en composition, c'est-à-dire avec un autre caractère.

— signifie 2. (Nous apprendrons à compter un peu plus tard.)

Le caractère suggère l'idée de relation entre deux êtres humains. C'est de façon générale, la disposition de bienveillance envers autrui. Vertu confucianiste, qui réaliserait complètement la nature de l'être humain. Il se prononce RÈN.

Demain, le caractère pour signifier quelque chose de bien.

## Mirabel : le chef rétabli et suspendu

■ Même si elle adresse des blâmes sévères à l'endroit du directeur de police de Mirabel, la Commission de police du Québec ordonne sa réinstallation avec le titre, les privilèges et le traitement dont il jouissait avant son congédiement. La Commission inflige toutefois une suspension de trois mois, sans traitement, au directeur Claude Saint-Louis, estimant qu'il a commis des fautes graves reliées à de l'insubordination.

FLORIAN BERNARD

Le 8 avril dernier, le conseil municipal de Mirabel congédiait le chef Saint-Louis parce que ce dernier avait refusé d'assermenter comme policiers temporaires un certain nombre de candidats locaux, retenus par l'administration municipale. Invoquant ses privilèges de directeur, il affirmait qu'une enquête lui avait démontré que certains candidats retenus par le conseil ne possédaient pas de références adéquates.

Dans les jours qui suivirent, le directeur de police accusa le conseil d'ingérence et de « patronage » et en appela de son congédiement auprès de la Commission de police.

La Commission en vient à la conclusion que le conseil avait l'autorité légale d'embaucher des policiers temporaires et que le rôle du directeur, en vertu de la loi de police, se limitait à faire des observations. Le refus d'assermenter les candidats retenus par le conseil constitue, selon le jugement, une faute professionnelle grave et de l'insubordination face à l'autorité légale et légitime de l'employeur. En outre, la Commission blâme sévèrement le directeur Saint-Louis pour les propos qu'il a tenus ou véhiculés à l'endroit du conseil. « Les accusations portées par M. Saint-Louis à l'endroit des membres du conseil municipal sont injustes, imméritées et dénuées de tout fondement. Monsieur Saint-Louis ajoutait ainsi l'insulte à l'injure. »

La Commission, malgré les fautes commises par le directeur, juge que la sanction imposée, soit le congédiement, est beaucoup trop sévère. « Le congédiement est une sanction ultime, terminale, qui, s'il ne peut y être remédié, prive une personne de l'exercice de son métier, de sa profession. Une telle sanction doit nécessairement être le résultat de fautes graves, irréparables. »

Pour ces motifs, la Commission de police remplace le congédiement par une suspension sans solde de trois mois et impose les frais de la cause au directeur, pour ce qui est de sa partie.

Le directeur Saint-Louis est policier depuis 23 ans.

## Le candidat du Parti civique à la mairie choisi le 18

■ C'est le 18 juillet que les membres du Parti civique de Montréal choisiront leur candidat à la mairie pour les élections de novembre prochain.

C'est ce qu'a annoncé, hier soir, le PCM par voie de communiqué, en précisant les modalités d'élection de celui qui prendra la relève du maire Jean Drapeau à la tête de cette formation politique municipale.

Les candidats ont jusqu'au vendredi 11 juillet à 15 h pour faire connaître officiellement leurs intentions.

Un groupe de travail, responsable du déroulement des élections, rendra alors publiques les candidatures. Le caucus du PCM se réunira ensuite le mardi 15 juillet pour entendre les candidats.

Le vote des membres du PCM se tiendra dans la matinée du vendredi 18 juillet.

## Michel Hamelin ne veut pas succéder à Jean Drapeau

■ Le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin, n'est pas parmi les successeurs éventuels de M. Jean Drapeau à la tête du Parti civique de Montréal.

Joint hier par LA PRESSE, au téléphone, M. Hamelin a d'abord reconnu qu'il avait été pressenti de façon non officielle. Mais il a déclaré qu'il n'est pas question de quitter son poste à la CUM pour briguer les suffrages à la mairie de la métropole.

Il a fait valoir qu'il vient tout juste de commencer son mandat à la communauté urbaine et qu'il entend le compléter.

# Le cauchemar de Diane Cauvier est terminé!

■ Dans le décor hétéroclite de la rue, sous l'oeil des voisins curieux, Diane Cauvier déménageait enfin, hier.

BRIGITTE GAUVREAU

Après cinq nuits passées sous la toile de plastique qui lui servait de toit dans la cour arrière du 2094 Chambly, elle et ses deux fistons dormiraient maintenant sous un véritable toit, celui d'un cinq pièces et demi, chauffé, pour lequel elle ne déboursa que \$200 par mois.

Diane Cauvier a gagné son point. En s'installant, le 1er juillet dernier, dans la

cour de son ancien logis, cette mère de famille bénéficiaire de l'aide sociale avait bien l'intention d'aller jusqu'au bout : ou bien les autorités lui donnaient le HLM auquel elle croyait avoir droit dès cette année, ou bien elle dénicherait un cinq et demi chauffé à \$200. C'est tout ce que ses moyens lui permettent.

Elle n'a pas obtenu son HLM. Mais, grâce à Léo Branchaud, propriétaire des Marchés aux puces cinq étoiles, elle emménageait, hier, dans un cinq et demi, chauffé, à \$200 par mois. M. Branchaud, qui a loué l'appartement à son nom, le

sous-loue à Diane Cauvier pour seulement \$200.

« Pour moi, des enfants qui couchent dehors, ça se fait pas », a-t-il dit pour expliquer son geste. « Je l'ai fait dans un but humanitaire, je ne savais pas que ça tournerait comme ça », s'est-il empressé d'ajouter, faisant allusion à tout le battage publicitaire qui entoure cette histoire.

Diane Cauvier, grâce à un téléphone prêté par des voisins conciliants et installé dans la cour, avait reçu plus d'une offre. Beaucoup n'étaient que l'oeuvre de plaisantins plus ou moins honnêtes.

« Mais beaucoup n'ont fait qu'appeler, confie-t-elle. M. Branchaud, lui, est passé aux actes. »

Tout ne s'est pas fait sans accroc, cependant. Hier, à l'heure du souper, le camion de déménagement, chargé à bloc des meubles de Diane Cauvier, se mettait en branle dans la ruelle de la rue Chambly. La destination : quelques maisons plus loin, toujours rue Chambly. Mais le propriétaire ne s'est jamais pointé avec les clés. Léo Branchaud s'est donc mis à la recherche d'un second logis. Finalement, Diane Cauvier a emménagé, dans la soirée, rue Letourneau.



Diane Cauvier a quitté hier la cour arrière du 2094 où elle faisait du « camping » depuis cinq jours. On l'a voit ici entourée de ses bienfaiteurs : à gauche, Jean-Guy Savaria, de Déménagement Savaria, qui a prêté gracieusement son camion et sept de ses hommes, et, à droite, Léo Branchaud, des Marchés aux puces cinq étoiles, ainsi que Roger Cordeau, reporter au Journal Illustré, qui a convaincu Mme Cauvier d'accepter l'offre de M. Branchaud. À l'avant, Francis et Jean-François, les deux gamins de Diane Cauvier, et le fiston de Léo Branchaud.

## Pas de record mais quelle chaleur tout de même!

■ Était-ce la canicule qui nous tombait dessus, hier? La journée a été chaude, humide, suffocante par moments. Dans le ciel sans un nuage, Galarneau souriait de toutes ses dents, dorant de ses chauds rayons les bedons nus qui étaient légion. Dès le petit réveil, le mercure atteignait déjà les 24° C. Et, en fin d'après-midi, il frôlait le cap des 30°, à quelques degrés seulement du record de 32° C du 7 juillet 1982.

Mais, non, ce n'est pas la canicule. Dans les prochains jours, ce front chaud fera place à une vague rafraichissante, beaucoup plus confortable, assure-t-on à la station d'Environnement Canada de Dorval. Et les températures normales, oscillant néanmoins autour du très respectable 25° C, reprendront la place qui leur revient en ce début de juillet.

Aujourd'hui, le mercure ne devrait pas dépasser les 27°! Des gouttes de pluie se dessinent à l'horizon pour demain, mais le soleil devrait être de retour pour jeudi et vendredi. Pourvu qu'il ne nous fausse pas compagnie lorsque le prochain week-end arrivera. Il y a déjà bien assez qu'hier il nous a joué le mauvais tour de se pointer le nez qu'au moment du retour au travail!



Une journée comme hier, tous les moyens sont bons pour se rafraichir.

# Un massacre à coups de sabre

■ NEW YORK (d'après UPI et AP) — Un réfugié cubain, armé d'un sabre de 60 cm de long, a tué deux personnes et en a blessé neuf autres à bord du traversier de Staten Island, hier, alors que le bateau, bondé de touristes et de travailleurs, doublait la Statue de la Liberté.

L'individu tira tout à coup l'arme d'un fourreau de velours rouge qu'il avait dissimulé dans du papier journal, s'écria : « Liberté pour tous! » et chargea les passagers, frappant d'estoc et de taille, à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'un policier en retraite l'arrête enfin en le menaçant de l'abattre d'une balle de pistolet.

Le forcené, qui est identifié comme étant un certain Juan Gonzales, âgé de 43 ans, a déclaré plus tard à la police qu'il avait agi « sur l'ordre de Dieu ».

Il aurait affirmé, par ailleurs, qu'un sort avait été jeté sur lui par certaines personnes, qui lui avaient ordonné de s'emparer du traversier « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». Gonzales s'est décrit comme un « réfugié de la mer » arrivé de Cuba en mars 1977; il vivait depuis quelques semaines dans un refuge pour sans-abri de Manhattan. Il a révélé qu'il avait acheté le sabre, une dangereuse arme à lame recourbée munie d'une poignée en imitation de nacre, durant la fin de semaine dans une boutique de Manhattan.



Juan Gonzales, le réfugié cubain qui a tué deux personnes à coups de sabre, sur le traversier de Staten Island.

Deux passagers, un homme et une femme qui, croit-on savoir, se rendaient à leur travail, ont été tués. L'homme a été identifié comme étant un certain Jordan Walker, âgé de 61 ans, de Staten Island. L'identité de la femme n'a pas été établie.

Lors d'une conférence de presse donnée un peu plus tard en présence de Richard Condon, le vice-commissaire de la police de New York, Edward del Pino, 55 ans, un policier en retraite qui retraits chez lui après son travail de gardien de nuit, a rela-



Le policier retraité Edward del Pino exhibe le sabre qui a servi au forcené à perpétrer son forfait.

té la façon dont il avait eu raison du forcené :

« C'était la panique totale sur le pont », a-t-il dit. « Les gens couraient en tous sens, affolés. Je m'approchai de l'endroit où se trouvait l'individu et, horri-

fié, je le vis abattre à plusieurs reprises son sabre sur une femme gisant à ses pieds. Je tirai un coup de feu en l'air et lui enjoignis de lâcher son arme, puis lui intimai l'ordre de s'allonger sur une banquette, en lui criant : 'Si tu bouge, tu es mort!' »

MESSAGE DU PAPE À L'AMÉRIQUE LATINE

Un appel à la justice sociale et à la paix

■ BARRANQUILLA, Colombie (d'après AFP) — Le pape Jean-Paul II a quitté hier la Colombie en lançant un vibrant et dernier appel à la paix et à la justice sociale, adressé non seulement aux habitants de ce pays qui vient de le recevoir durant sept jours, mais aussi à l'Amérique Latine tout entière.

Devant une foule vêtue en majorité de blanc qui s'était massée sur la place de la Paix du grand port de Barranquilla, dans le nord du pays, Jean Paul II a énuméré les maux affectant ce continent : l'injuste distribution des richesses, l'insuffisante protection des droits des plus faibles, l'inégalité des chances et le chômage.

Il avait déjà, dimanche soir, fait à Cartagena, ancien port esclavagiste de la mer des Caraïbes, le procès d'un esclavage plus terrifiant encore : la dro-

gue. Cette intervention du souverain pontife était attendue, puisque la marijuana et la cocaïne de Colombie font l'objet d'un trafic intense, notamment vers les États-Unis. Dans le pays même, ce commerce a fait naître d'immenses fortunes, et, jusqu'à la récente offensive antidrogues du président Betancur, les caïds avaient même proposé d'éponger la dette extérieure du pays pour être laissés en paix.

À Barranquilla, le pape s'est étendu sur les maux sociaux qui sévissent en Colombie — la violence terroriste, la torture et les séquestrations, l'abus de pouvoir, l'impunité des délits et le trafic des stupéfiants.

Pour Jean-Paul II, la racine de ces maux est toujours la même : le mystère de l'impiété qui sépare l'homme de Dieu. Il a évoqué un nouvel ordre de justice et d'amour contenu dans le messa-

ge de Jésus. Cette paix tant désirée et tant espérée par tous exige la réconciliation, a-t-il dit, en précisant que cette réconciliation exigeait d'abord la conversion personnelle et le pardon.

Jusqu'au bout de ce voyage épuisant, une foule considérable a accompagné le pape, au premier rang de laquelle, à plusieurs étapes, se trouvait le président Belisario Betancur, principal artisan des tentatives de paix avec la guérilla, qui a observé une trêve durant toute la tournée pontificale.

Après la célébration de la parole sur la place de la Paix, Jean-Paul II a fait ses adieux à la Colombie à l'aéroport de Barranquilla.

La dernière étape de ce voyage était la petite île de Sainte-Lucie, l'une des Antilles, où le pape est arrivé un peu avant quatre heures de l'après-midi.

À son arrivée à l'aéroport de Castries, la capitale, le pape s'est, comme à son habitude, agenouillé pour baiser cette nouvelle terre visitée, avant d'être accueilli par le gouverneur général de l'île, Sir Alain Lewis, le premier ministre John Compton et les 15 archevêques et évêques des îles francophones et anglophones des Antilles.

Jean-Paul II s'est ensuite rendu à bord de la papamobile sur l'esplanade du Reduit Park, où il a célébré une messe du haut d'une estrade surmontée d'un toit de paille. Une foule nombreuse l'attendait, par une intense chaleur, en chantant des cantiques.

Contrairement à ce qui se produit toujours lors des déplacements du pape, les mesures de sécurité avaient été réduites au strict minimum à Sainte-Lucie.



Le pape Jean-Paul II caresse un enfant au moment de son départ de Colombie.

SELON UN JUGE  
Les cotisations syndicales sont limitées à la négociation collective

■ TORONTO (PC) — Un juge de la Cour suprême de l'Ontario a décrété, lundi, que la convention collective de travail d'un enseignant constituait une violation du droit à la liberté d'association, parce qu'une partie des cotisations syndicales servait à d'autres fins qu'aux négociations.

Il s'agit de M. Merv Lavigne, professeur à l'École des mines de Haileybury, qui se plaignait qu'environ \$2 de ses cotisations annuelles de \$338 au Syndicat de la fonction publique de l'Ontario servaient à d'autres causes qu'aux négociations.

La cause la plus fréquente, a-t-on signalé, est la contribution que font plusieurs syndicats au Nouveau parti démocratique.

En rendant sa décision, le juge John White a dit qu'il attendait maintenant les suggestions de la partie syndicale et de M. Lavigne, au cours des prochains mois, pour trouver une formule acceptable à ceux qui tiennent quand même à contribuer à d'autres causes qu'aux négociations d'un contrat de travail.

Cour suprême du Canada

Mais il faudra probablement attendre encore beaucoup plus longtemps, puisque le syndicat a déjà fait part de sa décision d'interjeter appel, jusqu'en Cour suprême du Canada s'il le faut.

La présidente du Congrès du travail du Canada, Mme Shirley Carr, s'est dite choquée par la décision du juge White.

« Nous sommes choqués par ce jugement, qui va à l'encontre de tous les principes auxquels la société canadienne et le mouvement syndical du Canada croient depuis plus de cent ans. Les travailleurs et les travailleuses canadiens, et les syndicats qu'ils se sont bâtis grâce à leurs cotisations et à leur travail, ont consacré leurs cotisations non seulement à la défense de leurs propres intérêts, mais aussi à l'amélioration de la vie et de la dignité en général », a-t-elle déclaré.

Un intervenant dans la cause, la Fédération du travail de l'Ontario, a déjà commencé à se préparer en vue de l'appel.

« Je suis confiant que la Cour suprême du Canada va décider en faveur des syndicats qui se prononcent sur les affaires sociales et politiques », a déclaré le président de la fédération, M. Cliff Pilkey.

Plusieurs causes sont actuellement pendantes devant les tribunaux, qui contestent l'autorité des syndicats en vertu de la Charte des droits. Le syndicat, allégué-t-on, détient son autorité de la majorité, qui l'impose à la minorité, tandis que la Charte s'occupe des droits individuels, brimés par des majorités.

**Intégrité politique**  
M. Lavigne recevait l'appui financier (\$400,000 en frais judiciaires jusqu'à maintenant) de la Coalition nationale des citoyens.

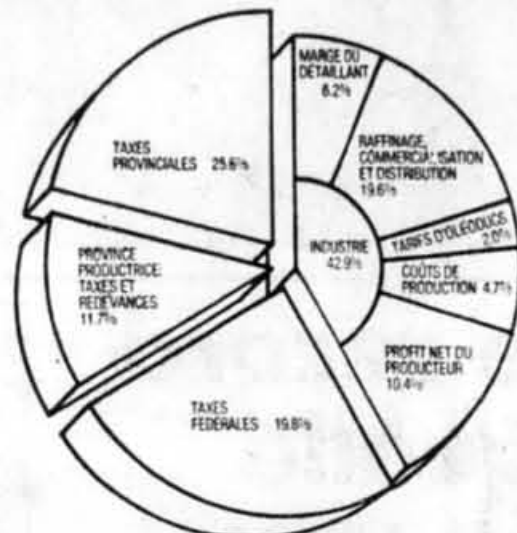
Pour le vice-président de cette coalition, M. David Somerville, le jugement White va aider les syndicats à long terme, en « rehaussant leur intégrité politique ».

Mais à court terme, a-t-il ajouté, le jugement va leur nuire, puisque « la plupart des simples membres ne sont pas d'accord avec les priorités politiques de leur syndicat ».

Un représentant du gouvernement provincial, le ministre du Travail, M. Bill Wayne, a dit qu'il faudra attendre le jugement de la Cour suprême du Canada avant d'apporter un changement quelconque aux lois syndicales.

Le prix bas du pétrole conjugué aux taxes et aux redevances élevées pose un problème non seulement à l'industrie canadienne du pétrole. Le problème concerne tout le Canada.

À u cours des derniers mois, le prix mondial du pétrole s'est effondré de plus de 50%. De l'avis de beaucoup de Canadiens, c'étaient là de bonnes nouvelles. De plus en plus de Canadiens commencent toutefois à se rendre compte que cette même réduction du prix du pétrole cause de graves problèmes dans plusieurs régions de notre pays. Cette prise de conscience est encourageante, mais le processus de sensibilisation est loin d'être complet. Malgré des initiatives gouvernementales pour porter un certain secours à l'industrie, les taux des taxes spéciales et des redevances restent élevés, ce qui réduit de façon importante les fonds disponibles pour réinvestir, et qui met en jeu la rentabilité des projets d'exploration et de production. Ainsi, les difficultés économiques qui frappent actuellement l'industrie pétrolière du Canada relèvent autant de taxes fédérales spéciales et de redevances provinciales élevées que de la chute du prix mondial du pétrole.



LES REVENUS PROVENANT DU PRIX D'UN LITRE D'ESSENCE. Basé sur les chiffres (arrondis) établis en Ontario en avril 1986. Source: PRCF.

PRIX ÉLEVÉ — TAXES ÉLEVÉES  
PRIX BAS — TAXES ÉLEVÉES

Faire face aux effets de la chute du prix du pétrole a été un défi d'envie pour les dirigeants des compagnies pétrolières du Canada. Devant une réduction de plus de 50% de leurs revenus, ils ont été obligés de couper les coûts opérationnels, d'annuler les plans d'exploration et de développement et de remettre des programmes d'expansion. Ce n'est qu'en désespoir de cause qu'on a eu recours à la réduction des effectifs.

Si c'était une simple question de la baisse du prix du pétrole, l'industrie pourrait probablement se tirer d'affaire. Mais ce qui rend le problème plus critique et éventuellement plus grave encore, ce sont les redevances et les taxes élevées. En ce qui

concerne l'industrie pétrolière, le problème des redevances et des taxes comporte deux volets.

AUJOURD'HUI LA SÉCURITÉ D'EMPLOI  
DEMAIN LA SÉCURITÉ NATIONALE

Il est déjà évident que la situation actuelle coûte des emplois aux Canadiens. Les montants réservés au réinvestissement prévu dans l'industrie pétrolière en 1986 ont été coupés de plus de 5 milliards de dollars. Depuis la baisse du prix, plus de 5,000 mises à pied ont été enregistrées dans les compagnies pétrolières d'amont. Dans le secteur des services on peut s'attendre à voir de 15,000 à 20,000 autres mises à pied. Une aciérie majeure de l'Ontario licencierait récemment 1,500 ouvriers, invoquant comme cause première la diminution des commandes provenant du secteur pétrolier. Et progressivement, les plus de 9,000 autres compagnies hors la Prairie qui font directement affaire avec l'industrie pétrolière du Canada commencent à sentir des effets semblables.

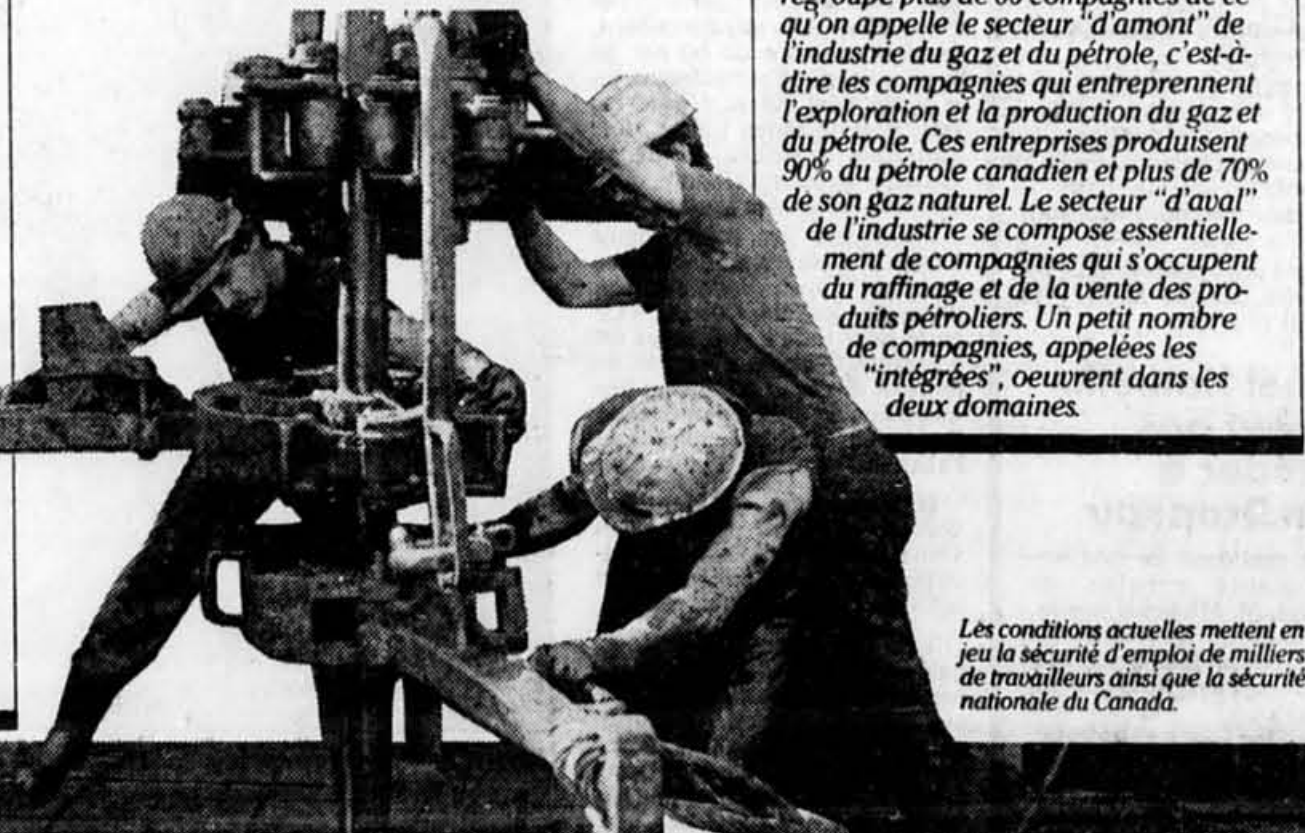
Evidemment, la sécurité d'emploi de beaucoup de Canadiens est menacée. Mais demain c'est la sécurité nationale qui pourrait bien être en jeu si nous n'atteignons pas notre but d'autosuffisance pétrolière. Dans les circonstances actuelles, cette possibilité risque de se réaliser. Un récent sondage indique que si d'autres réserves ne viennent pas régulièrement s'ajouter à celles qu'on exploite déjà, la capacité canadienne de production de pétrole brut baissera de façon sensible. Cela veut dire que d'ici quelques années nous pourrions être obligés de compter sur des importations de pétrole pour répondre à une

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE NE DEMANDE QU'UN RÉGIME FISCAL SEMBLABLE À CELUI IMPOSÉ AUX AUTRES INDUSTRIES

À la différence de toutes les autres industries canadiennes, l'industrie pétrolière est frappée de taxes non seulement sur les profits mais aussi sur les revenus bruts. Comme toute autre industrie, elle paie un impôt fédéral sur le revenu de 37.8% (moins une allocation sur les ressources) ainsi qu'un impôt provincial sur le revenu de 10% à 16%. Mais en plus de cela viennent une taxe fédérale spéciale de 10% (la TRPG) sur les recettes — non pas sur les profits — et des redevances provinciales non déductibles qui varient selon la production et selon la province. Par exemple, dans la province productrice la plus importante, le taux maximal fixé par la loi est de 43.5% pour le pétrole dit "ancien" et de 33.5% pour le "nouveau" pétrole. En juin, pour le pétrole provenant d'un puits qui produit de l'"ancien" pétrole léger à un rythme moyen de 100 barils par jour, on paie immédiatement 34.8% (28.5% pour le "nouveau" pétrole).

Cela se traduit en n'importe quelle langue par fiscalité excessive!

Beaucoup de gens estimaient que ce système de taxes et de redevances était injuste, même à l'époque où il était basé sur un prix mondial au-dessus de 30\$ le baril. Or, aujourd'hui le prix est réduit à la moitié de ce chiffre et l'industrie doit donc faire face à un régime fiscal qui sabre les recettes des sociétés, qui réduit au minimum les sommes disponibles pour les réinvestissements, et qui menace la survie même de certaines compagnies. Les taxes et les redevances qu'il faut payer sur le pétrole brut et le gaz naturel sont redoutables. Lorsque vous achetez votre essence à la station service, la charge fiscale que vous essayez est encore plus élevée.



Les conditions actuelles mettent en jeu la sécurité d'emploi de milliers de travailleurs ainsi que la sécurité nationale du Canada.

L'ASSOCIATION PÉTROLIÈRE DU CANADA  
Pour résoudre nos problèmes énergétiques il faut tout d'abord comprendre.



**PRÊTS**  
commerciaux seulement  
sans nantissement.  
Rapid Finance Co. Ltd.  
342-4488

**FORFAIT  
ÉTÉ**

Offrez-vous des vacances de rêve:  
chambre, repas du soir, petit déjeuner  
et pratique gratuite des activités sportives.  
L'hébergement et les activités sportives  
sont gratuits pour les enfants de moins de  
18 ans partageant la chambre des parents.

Tout compris **69\$**  
(Prix par personne par nuit  
en occupation double d'une  
chambre régulière incluant la taxe et le service)

**LE MINOIR  
DU LAC DELAGE**  
40, avenue du Lac  
Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0  
RESERVATIONS (418) 848-2551  
1 800 463-2841

**Monique Vézina promet  
d'être « reconnaissante »**

**RIMOUSKI (PC)** — Même si elle s'est taillée une réputation de politicienne honnête et intégrée, Mme Monique Vézina entend poursuivre dans la lignée de ses prédécesseurs et faire du « bon patronage » à la tête du ministère des Approvisionnement et Services. Un « bon patronage » qu'elle appelle de la « reconnaissance ».

Elle s'en explique: « A compétences égales, je favoriserais les conservateurs. Parce que ce sont des amis. Parce qu'on partage les mêmes idées, les mêmes conceptions, le même idéal ».

Et d'ajouter: « Je l'ai déjà fait à l'Agence canadienne de développement international où j'avais un budget de \$2 milliards à administrer. C'est normal d'agir ainsi, en politique ».

Mais, indépendamment du « bon patronage », Mme Monique Vézina a de grandes ambitions pour le ministère des Approvisionnement et Services dont le premier ministre Mulroney vient de lui confier le portefeuille. D'abord elle veut faire comme à l'ACDI, à savoir passer au crible les politiques et le mode de fonctionnement de son nouveau ministère. Et, éventuellement, en changer les règles du jeu afin de rapprocher son ministère des « régions-ressources » et accorder au Québec une plus juste part des contrats.

En effet, le ministère des Approvisionnement et Services en 1985-86, ce sont 9 990 employés qui ont procédé à des achats totalisant \$6 milliards et assuré des services pour \$1 milliard (dont la moitié a été défrayée par les utilisateurs eux-mêmes). C'est le ministère de la Défense nationale qui s'est approprié la part du lion avec la moitié des achats réalisés.

Pour le reste, c'est-à-dire pour \$3 milliards, les achats ont été faits pour moitié en Ontario et seu-

lement 24 p. 100 au Québec. Le ministre Vézina entend ramener dans une plus juste proportion l'écart actuel entre l'Ontario et le Québec: « Je veux obtenir un équilibre entre le Québec et l'Ontario et je l'obtiendrai en accordant une plus juste part des achats au Québec ». A noter que les huit autres provinces canadiennes doivent se contenter de 22 p. 100 des achats gouvernementaux.

Tout en plaçant en faveur du « bon patronage », Mme Monique Vézina admet que le premier ministre Mulroney l'a nommée à la tête d'Approvisionnement et Services pour deux raisons: sa réputation d'honnêteté et d'intégrité, d'abord, et ses qualités de communicatrice, ensuite.

En clair, le premier ministre Mulroney a besoin de bons communicateurs pour aller vendre ses politiques aux Canadiens dans la perspective des élections générales de 1988. Ce que Mme Monique Vézina admet d'emblée: « Je suis convaincue que nos politiques sont bonnes mais nous les avons mal expliquées. Ma nouvelle situation me laissera le temps de parcourir le Québec et le Canada pour aller vendre nos politiques. C'est de mes talents de communicatrice dont le premier ministre avait besoin en me nommant à un ministère domestique ».

Et de préciser, avec un large sourire: « Croyez-moi, je n'ai pas l'intention de regarder passer le train. Je vais laisser ma marque ».

Invitée à donner un exemple d'une « bonne politique mal expliquée » et donc mal comprise par la population, la ministre Vézina parle alors de la désindexation des pensions de vieillesse ou de l'abandon des prestations de chômage au moment de prendre la retraite. « Politiques tellement mal comprises par la population que même certains députés conservateurs ne les ont pas comprises et les ont dénoncées », a précisé la ministre.

**Comme  
une vache  
dans le troupeau  
indifférent**

« C'qu'on est bien chez soi ! », soupire celui qui revient de loin en posant sa valise dans l'entrée... Mais le lendemain, il a déjà tout oublié. Oublié qu'il est bien, qu'il est revenu, et même qu'il était parti... Tout est tellement à la même place, tout est tellement permanent...

Chez soi la vie nous va comme des jeans trop grands, c'est à peine si l'on sait que l'on est dedans.

Il est vrai, cela dépend, pour une grande part, d'où l'on revient. Revenir du Mexique n'est pas comme revenir d'Italie. Tout est si laid, ici, quand on revient d'Italie... Alors que tout est si facile quand on revient du Mexique. Tout est si vert, si riche, si rassurant, si reposant...

Hors ses packagés pour touristes, le Mexique est un pays fatigant. On s'épuise à l'aimer. Rien à faire, lui ne vous aime pas. Ne vous aimera jamais... On ne s'en rend pas compte tout de suite. On se dit: « C'est parce que je suis étranger », et puis un jour on comprend: c'est parce qu'on est Blanc.

Le malentendu vient aussi de ce qu'on a début, on prend les Mexicains pour des Blancs. C'est un soir, à la TV, en regardant mon troisième télégramme de suite que je me suis rendu compte que les gens qui jouaient dedans n'étaient pas les mêmes que ceux qui étaient dans la rue, dans le métro et les autobus: 85 pour cent des Mexicains sont des métis. Cela prend pourtant un certain temps avant de se rendre compte qu'il n'y a pas un métis dans les télégrammes, dans les annonces publicitaires, au gouvernement, partout où cela compte et même où cela ne compte pas, comme à la réception des grands hôtels. J'y repense, pas un ou une métis dans le personnel du Mundial...

Une tenace légende touristique veut que le Mexicain change totalement d'attitude quand on lui précise: « Moi pas USA, moi Canada !... Tu parles ! On est tous des Blancs pareils. Même bien disposés et curieux de leur culture, de leurs arts, voire de leur génie, on est d'abord les *loadés*, et eux, sont les tout-nus, avec tout ce que cela implique de rapports fûckés et tordus...

Je vous ai envoyé un jour un texte portant sur l'honnêteté des Mexicains. A travers une anecdote, je vous disais — ce que je crois encore d'ailleurs — que les Mexicains ne sont pas plus voleurs que vous et moi. Ce que je ne vous ai pas dit, c'est la suite. J'ai envoyé ce texte-là un lundi, il était dans le journal le lendemain. Or, ce même mardi je me faisais voler mon portefeuille dans l'autobus! \$300, ma carte American Express, mon permis de conduire, le billet pour la game du lendemain... Je ne vous l'ai pas raconté par amour-propre. Pendant plusieurs jours, je me suis senti humilié, moins par les voleurs eux-mêmes (des pros) que par l'ensemble des passagers de l'autobus, sans la muette approbation desquels ce vol n'aurait pas été possible...

Les voleurs me volaient, c'était dans l'ordre. Les passagers s'amusaient du gringo-nono, c'était aussi dans l'ordre, d'autant plus que dans leur esprit, je n'avais rien à faire dans cet autobus. Comme me l'a dit le flic auquel j'ai rapporté l'incident: « Pourquoi tu ne prends pas un taxi ? »...

Tout était donc dans l'ordre. Et pourtant, en appelant ma blonde pour lui demander le numéro de ma carte American Express, j'étais honteux et furieux... C'est que, comme tous les *loadés* (surtout ceux de gauche!), je fais aux tout-nus la charité de bien des vertus... Je les admire d'être pauvres, mais je ne leur pardonne pas d'être ingrats... Quoi! J'ai la bonté de les plaindre, et ils me volent au coin du bois ?

Un pays fatigant le Mexique. Dont on revient facilement. Je me sens comme une grosse vache qui retrouve l'herbe grasse de son pré après avoir été lâchée lousse dans la brousse...

Je me sens scandaleusement en sécurité dans le troupeau indifférent.

Et parlant de troupeau, pour retrouver tout à fait le beat bovin de mes ruminants digressions, j'ai choisi pour première job de me rendre à l'invitation de la Société d'agriculture de Missisquoi, qui avait convié les notables de la région à une manière de petit party... pour annoncer je ne sais trop quoi...

C'était à Bedford, sous un chapiteau en plein champ, à côté d'une mare où des canards s'en allaient caquetant. Mais il y avait aussi des oies qui s'en allaient cacardant, et madame Gabrielle Bertrand, députée de Brome-Missisquoi, qui s'en venait, papotant. Comme toujours dans ces occasions-là, la musique était trop forte et le représentant Molson trop voyant.

Quelqu'un est venu au micro raconter l'histoire d'une vache qui ne donnait pas de lait parce que c'était un taureau. Tout le monde a bien ri. Moi je suis parti avant qu'il en raconte une autre du même tonneau.

En rentrant, pour la première fois depuis très longtemps, j'ai lu LA PRESSE, comme je la lis le samedi, avec du café, du pain, du beurre et des confitures, et en fouillant les recueils, comme je fouillais le grenier quand j'étais petit, à la recherche de quelque chose à flyer sur... J'ai trouvé: le 54ème anniversaire de la mort de Gérard Raymond, décédé à Québec en 1932 à l'âge de 20 ans et qui, je cite, « rêvait de devenir prêtre, missionnaire et martyr ». Une messe a été célébrée, etc...

« Qui rêvait de devenir martyr »... C'est beau, non ? Je me demande de quoi il est mort finalement. J'espère pour lui de quelque chose de grave. Ce que ça doit être décevant de mourir à 20 ans d'un torticolis quand on rêve d'être scalpé, empalé, crucifié, brûlé vif ou enterré vivant le ventre plein de fourmis rouges...

En soirée, je suis allé à la Place des Arts pour le show de Van Morrison, dont je n'ai jamais été un grand fan. « Du blues intelligent », qu'on disait déjà à l'époque. Moi j'ai toujours pensé que ce sont deux mots qui ne vont pas ensemble. Le blues n'a pas à être intelligent. C'est mieux mieux quand il est un peu demeuré: il se répète plus souvent... Reste que j'aimais bien Morrison quand même, de loin, une tonne de temps en temps... Madame George, tiens, que j'espérais qu'il ferait...

Mais j'ai passé deux heures à bâiller. J'ai eu l'impression d'assister à une répétition en studio. Quelques moments brillants, quelques autres très plates à régler ses micros. Mais pour l'émotion, nada.

Comme je m'ennuyais profondément, je me suis amusé à trouver une définition « intelligente » à ce blues là, et ça a donné ça: « type de blues sec, indéchiffré, akène à péricarpe prolongé en aille membraneuse »...

Allons, j'étais bien rentré. Le Mexique était loin. J'étais bien à Montréal, PQ. J'étais bien au Canada. Et j'avais bien la *tourista*.

**Retour au travail à The Gazette**

Les typographes du quotidien montréalais The Gazette sont retournés au travail, hier, après un lock-out décrété par la compagnie la veille, tandis que la quarantaine d'employés à la publicité du journal doivent en principe rentrer au travail, ce matin, après un débrayage de trois jours.

C'est ce qu'a fait savoir, hier soir, M. Roland Guilbault, directeur de l'unité de publicité de la section 145 du syndicat international des typographes.

Les typographes de la Gazette avaient refusé en fin de semaine de mettre en page la publicité pour démontrer leur appui aux

employés préposés à la publicité, en grève légale depuis vendredi soir.

Quant aux préposés à la publicité, qui sont à négocier leur première convention collective depuis l'accréditation de leur syndicat en novembre, ils ont décidé de retourner au travail avec la promesse du quotidien de poursuivre les négociations en vue de la signature d'un contrat.

Les point en litige sont notamment les salaires, les lignes de piquetage et la date d'expiration du contrat.

— Presse canadienne

**ASTRAL V.I.P.**  
**VENTE 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE**

**COMPAREZ**  
**REMISES INSTANTANÉES V.I.P.\***

<b>\$25</b> de remise en marchandise à l'achat de tout appareil 35mm SLR	<b>\$10</b> de remise en marchandise à l'achat de tout appareil autofocus à télémetre	<b>\$5</b> de remise en marchandise à l'achat de tout appareil à mise au point fixe
---	--	--

\*La remise est utilisable au moment de l'achat et s'applique à tout produit à l'exception des films, développement photo, piles et appareils. Cette remise ne peut être combinée avec toute autre offre de rabais.

**Canon T-70**  
Appareil 35mm, entièrement automatique avec système d'exposition multi-programme. Chargement, avance et rebobinage du film automatiques. Débrayage manuel possible. Avec obj. 50mm. F1.8

**Canon 329<sup>77</sup>**

**Minolta X-370**  
Appareil 35mm, reflex à exposition automatique contrôlée au Quartz et lecture en mode manuel possible. Objectif 50mm. F2

**Minolta 229<sup>77</sup>**

**Nikon One Touch**  
Appareil 35mm, automatique de qualité avec mise au point et exposition automatiques. Flash électronique incorporé, avance et rebobinage du film entièrement motorisés.

**Nikon 199<sup>77</sup>**

**Minolta AF Tele**  
Appareil 35mm, autofocus avec objectif normal et télé. Transport du film automatique. Flash à déclenchement automatique. Mémoire de la mise au point et pile au lithium remplaçable.

**Minolta 259<sup>77</sup>**

**Minolta Freedom II**  
Appareil 35mm, à foyer automatique avec exposition programmée, flash à déclenchement automatique, chargement, avance et rebobinage du film motorisés. Accepte les films jusqu'à 1000 ASA

**Minolta 159<sup>77</sup>**

**Minolta Freedom I**  
Appareil 35mm, compact avec mise au point pré-réglée, exposition programmée, flash incorporé, chargement, avance et rebobinage du film automatiques.

**Minolta 109<sup>77</sup>**

**COMPAREZ**

Garantie de 3 ans  
Optiques japonaises de qualité  
Les objectifs les plus vendus au Canada  
Traitement multi-couches  
Zoom/Focus à contrôle unique  
Super rapport qualité-prix!

**RABAIS \$50**

**Zoom Image 70-300mm.**  
Zoom téléobectif compact à longue portée pour de gros-plans saisissants! Mise au point macro et verre optique traité multicouches. Il vous rapproche jusqu'à 6x du sujet! Ord. 179.77

**Maintenant 129<sup>77</sup>**

**IMAGE**

**Zoom Image MCC 28-135mm**  
Zoom Grand-angle à foyer macro couvrant les focales les plus populaires! Super pour le portrait, la photo d'action et les voyages. Ord. 169.77

**Rabais \$30**

**169<sup>77</sup>**

**COMPAREZ**

**ÉCOUTEURS GRATUITS**  
à l'achat de tout appareil audio enregistreur

**Rabais \$30**

**Sanyo MW 750**  
Radio AM/FM stéréo avec double enregistreur à cassettes et système de copie à haute vitesse synchronisé. AMSS et système de haut-parleurs à 2 voies. Disponible en noir et en rouge.

**149<sup>77</sup>**

**Sanyo A-150**  
Enregistreur AM/FM stéréo avec égalisateur à 3 fréquences et système de 4 haut-parleurs à 2 voies. Puissance totale de sortie: 7W

**119<sup>77</sup>**

**GE 3-5415**  
Lecteur de cassettes portable avec agrafe de ceinture amovible, écouteurs et prise d'entrée pour adaptateur CA (en option)

**29<sup>77</sup>**

**GE 3-5423**  
Lecteur de cassettes stéréo portable avec écouteurs et témoin à diode. Auto-inversion de bande

**39<sup>77</sup>**

**GE 3-5432**  
Lecteur de cassettes stéréo portable avec radio AM/FM stéréo, agrafe de ceinture et arrêt automatique.

**49<sup>77</sup>**

**COMPAREZ**

**50% DE RABAIS SUR VOS PHOTOS COULEUR**  
En retirant vos photos couleur V.I.P. à prix ordinaire vous recevrez un coupon V.I.P. valant 50% de rabais sur le développement photo de votre prochain film! Procédé C-41 seulement. Film avec développement compris non éligibles. Demander plus de détails.

**ACHETEZ 2 FILMS LE 3<sup>e</sup> EST GRATUIT**

**RABAIS JUSQU'À 25% FILM AVEC DÉVELOPPEMENT COMPRIS ÉCONOMIQUE**  
Comprend film et développement pour des photos couleur Astral V.I.P. 4 x 6"

**2 films pour seul. 16<sup>99</sup>**  
**4 films pour seul. 29<sup>99</sup>**

**3/5<sup>99</sup>**  
Film Astral à haute définition 135-24 poses.

**GARANTIE V.I.P.: VOS PHOTOS COULEUR SONT PRÊTES À TEMPS OÙ VOUS NE LES PAYEREZ PAS!**

**ASTRAL PHOTO**

**VOTRE IMAGE DE PRESTIGE**

**astral lab** DÉVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE

Plaza Alexis-Nihon ..... 933-7209	Centre Fairview ..... 695-6563
Place Vertu ..... 336-8272	Centre d'Archaie Boulevard ..... 721-3939
Carrefour Laval ..... 687-7988	Centre Laval ..... 688-3636
Centre Laval ..... 688-3636	Mail Champlain ..... 671-5935
Place Ville-Marie ..... 878-9821	Place Bonaventure ..... 878-4378
Mail Champlain ..... 671-5935	1481, Ste-Catherine Ouest ..... 935-1154
Place Bonaventure ..... 878-4378	7036, Saint-Hubert ..... 271-1435
1481, Ste-Catherine Ouest ..... 935-1154	Rockland Centre ..... 733-2669
7036, Saint-Hubert ..... 271-1435	Les Promenades St-Bruno ..... 653-8826
Rockland Centre ..... 733-2669	2020, Université ..... 849-7341
Les Promenades St-Bruno ..... 653-8826	Galerie d'Anjou ..... 354-2001
2020, Université ..... 849-7341	Centre d'Archaie Boulevard ..... 721-3939
Galerie d'Anjou ..... 354-2001	Complexe Desjardins (Métro) 843-8219
Centre d'Archaie Boulevard ..... 721-3939	Centre Dorval ..... 636-8221
Complexe Desjardins (Métro) 843-8219	Plaza Côte-des-Neiges ..... 343-5209
Centre Dorval ..... 636-8221	
Plaza Côte-des-Neiges ..... 343-5209	



## Les grévistes d'Agropur manifestent au bureau du ministre du Travail

Des grévistes d'Agropur, pancartes en mains, ont investi, hier, le 11<sup>e</sup> étage de l'édifice du ministère du Travail où se trouve le bureau du ministre Pierre Paradis. Au même moment, quatre étages plus bas, un représentant syndical déposait 1 014 plaintes contre l'entreprise pour usage de « scabs ».

### LISA BINSSE

Quelque 1 700 plaintes pour violation de la loi anti-briseurs de grève ont été logées contre cette entreprise de Ville Saint-Laurent par la section locale 57 du Syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ), depuis le début du conflit, le 25 février dernier.

Quelque 40 des 80 employées d'Agropur ont indiqué, hier, sur des airs de chansons connues, qu'elles en ont marre des « scabs » qui font leur travail. Leurs représentants ont d'ailleurs rencontré le sous-ministre du Travail, Yvan Blain, pour lui expliquer la situation.

C'est la première fois en 40 ans que ce groupe d'employées fait la grève à Agropur.

Mlle Danièle Gaudet, présidente du syndicat, a expliqué qu'une trentaine de « scabs » font leur travail depuis le début du conflit. Environ 1 750 plaintes ont été déposées, deux enquêteurs du ministère ont reconnu que l'employeur violait la loi. Pourtant, ce n'est que le 3 septembre prochain qu'une première série de plaintes sera entendue par un commissaire.

Entretiens, selon Mlle Gaudet, l'employeur continue de faire appel à des employés non syndiqués (programmeurs, représentants, étudiants) comme si de

rien n'était. Il n'y a pas eu de négociations, a-t-elle dit, juste des dépôts d'offres, toutes rejetées.

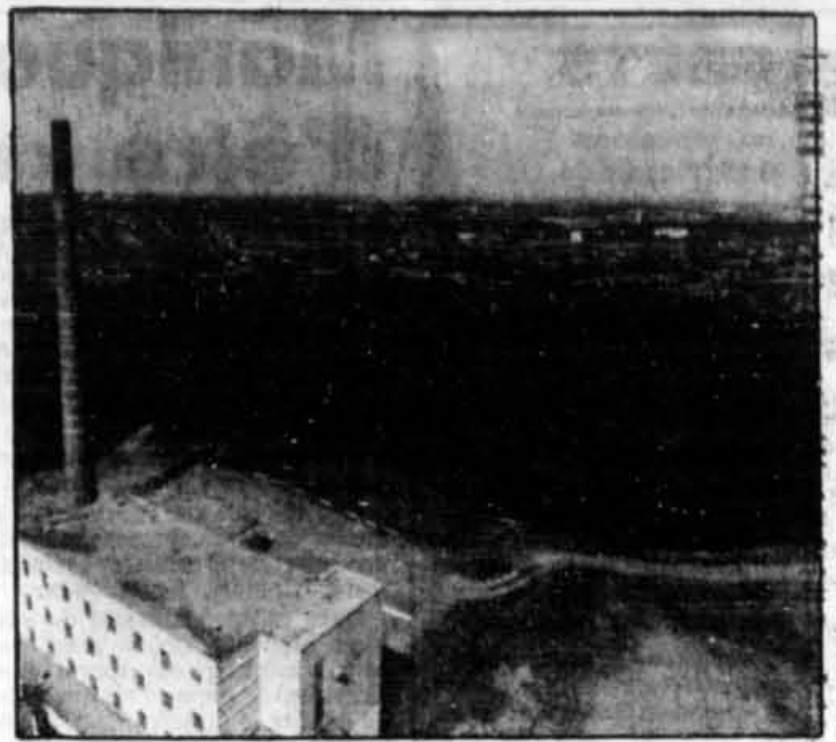
« Où sont les irritants pour les entreprises de la loi anti-scab dont parle le rapport Scowen sur la déréglementation? » se demandent les grévistes.

Les grévistes, des femmes pour la plupart, se plaignent de la lenteur administrative qui fait en sorte qu'une première audition n'aura lieu qu'en septembre alors que les dispositions du Code du travail sur les briseurs de grève « sont baffouées » depuis le début de l'arrêt de travail.

Un porte-parole syndical a indiqué que le conflit porte surtout sur des questions pécuniaires. Ces femmes veulent obtenir la parité avec leurs consœurs de Granby, où se trouve le siège social de la coopérative agro-alimentaire. Mlle Gaudet a expliqué que, pour essentiellement le même travail, les employées de Granby gagnent jusqu'à \$100 de plus par semaine.

Pour obtenir cette parité, le syndicat demande donc des hausses de salaires en conséquence. Ces augmentations pourraient être de l'ordre de 30 p. cent dès la première année, là où l'écart est le plus important. Le syndicat demande aussi plus de congés de maladie. Les employées de Granby en ont 15 alors que celles de Saint-Laurent n'en ont que six.

L'entreprise offre un congé de plus en 1987 et des hausses de sept p. cent pour la première année et de quatre p. cent pour chacune des deux années subséquentes d'un contrat de trois ans.



Une partie du « Bois des Pères », photo Robert Nadon, LA PRESSE

## Des citoyens de l'est de Montréal veulent protéger le « Bois des Pères »

Situé à quelques minutes seulement du Jardin botanique de Montréal, dans le quartier Rosemont, le « Bois des Pères », ainsi nommé à cause de

### FLORIAN BERNARD

la proximité du monastère des Franciscains, risque de disparaître sous peu, pour faire place à un chantier de construction domiciliaire. L'administration de Montréal veut en effet y construire quelque 120 logements dans le cadre de son programme 20 000 logements.

Déjà amputée à plusieurs reprises au cours des dernières an-

nées, notamment lors de la construction de l'hôpital Maisonneuve, cette zone boisée constitue l'une des dernières érabières du cœur de Montréal et possède une flore dont certaines espèces remontent aux origines de la colonie.

Face au projet montréalais, les citoyens du secteur se sont regroupés sous le nom des « Amis du Bois des Pères » et ont entrepris une campagne dans le but de conserver ce vestige de l'époque où l'île de Montréal constituait l'une des plus grandes réserves d'arbres feuillus en Amérique.

Outre la forêt, le projet de Montréal menace également un talus datant de l'époque de la mer de Champlain.

Le Bois des Pères est particulièrement riche en espèces feuillues qui datent des premiers temps de la colonie : érable à sucre, plaine rouge, chêne rouge, chêne boreal, charme, tilleuil, caryer, érable noir, robinier, etc. On y trouve en outre plusieurs plantes indigènes rares, notamment des sanguinaires du Canada, deux types de trilles, des silènes, des solanacées, des onagres, trois espèces de pruniers, de la valeriane et même des iris versicolor.

L'ensemble constitue, selon le professeur Michel Faméart, de l'Institut botanique de Montréal, membre du comité, un site naturel possédant des valeurs écologiques et scientifiques qu'il serait impossible de recréer par la suite. Ce bois fait partie du patrimoine vert de Montréal et il importe, selon M. Faméart, de tout tenter pour éviter sa disparition.

Lors d'une conférence de presse, hier, les responsables des « Amis du Bois des Pères » ont souligné que Montréal est l'une des villes les moins vertes en Amérique du Nord. On y trouve moins de 2 hectares d'espaces verts par 1 000 habitants alors que la norme s'établit à 10 hectares.

## Une journée d'étude de préposés au tourisme

Une vingtaine de travailleurs de la Régie des installations olympiques (RIO) ont tenu, hier, une journée d'étude pour protester contre le fait que l'employeur voudrait abolir la garantie que les heures de travail seront distribuées selon l'ancienneté.

Le syndicat appartenant à la CSN, qui représente ces préposés au tourisme, rappelle qu'il a déposé ses demandes en décembre dernier mais que ce n'est que le 30 avril que la RIO faisait connaître ses offres. La première véritable séance de négociations n'a eu lieu que le 11 juin.

Depuis, selon le syndicat, les pourparlers n'ont pas progressé sur les clauses importantes, dont celles touchant la liste de rappel, la disponibilité et l'ancienneté.

Les préposés au tourisme sont les guides et les caissières qui accueillent les visiteurs au Parc olympique.

## Un mort sur le pont Champlain

Une collision survenue entre une camionnette et une automobile a fait un mort peu après midi, hier, sur le pont Champlain en direction sud, à la hauteur de la Voie maritime. La victime est une femme de 30 ans, Micheline Bergeron, enceinte de quatre mois, sur laquelle le médecin d'Urgences Santé mandaté sur les lieux n'a pu pratiquer une césarienne, étant donné l'âge du fœtus. Quant au mari, Yvon Black, il a été transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park, souffrant d'un violent choc neurox.

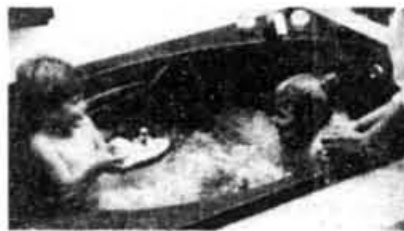


# VENTE AVANT VACANCES

AVIS À TOUS NOS CLIENTS  
NOS DEUX MAGASINS SERONT FERMÉS  
POUR VACANCES ANNUELLES À COMPTER  
DU 13 AU 28 JUILLET 1986  
NE RATEZ PAS CES AUBAINES!

### BAIN ACRYLIQUE CRANE 2-100

SALISBURY  
60" X 42" X 18"  
6 Jets - Moteur 3/4 c.v.



SEUL 315.00\$  
TOURBILLON 765.00\$  
Robinet et Trop-Plein non inclus

### BAIN ACRYLIQUE CRANE 2-102

SURREY 66" X 42" X 18"  
6 Jets - Moteur 3/4 c.v.



SEUL 349.00\$  
TOURBILLON 799.00\$  
Robinet et Trop-Plein non inclus

### BAIN ACRYLIQUE CRANE 2-105

SOMMERSET  
60" X 33 3/4 X 18"  
6 Jets - Moteur 3/4 c.v.

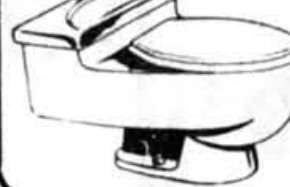


SEUL 265.00\$  
TOURBILLON 715.00\$  
Robinet et Trop-Plein non inclus

### TOILETTE CRANE 3-77

MONTREY-SIÈGE INCLUS

Réservoir isolé



BLANC 514.00\$  
COULEUR 670.00\$

### LAVABO CRANE DIANA 1-21

20 1/2" X 18" - 8" CENTRE

Robinet non inclus



BLANC 257.50\$  
COULEUR 294.00\$

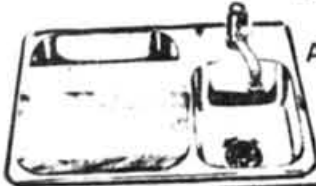
### EVIER ACIER INOXYDABLE STEEL QUEEN

CUISINETTE "TWIN"

DS2618NP 18" X 26"

AVEC ROBINET WALTEC

Planche à dépecer et 2 crêpines incluses.



159.50\$

### EVIER ACIER INOXYDABLE STEEL QUEEN

TS4118NP

18" X 41"

Avec 3 crêpines



ROBINET INCLUS

239.50\$

### BROYEUR A DECHETS

MODELE CLASSIC L/C

Moteur 1/2 c.v., acier inoxydable, 5 ans de garantie sur pièces et main-d'oeuvre.



349.95\$

### DISPENSATEUR D'EAU CHAUDE



750 watts, 6.5 amps, 115 volts, approuvé Acnor, Modèle H 770

171.50\$

### COMPACTEUR A DECHETS

MODELE 7704

Conventionnel



595.00\$

### PORTE DE DOUCHE

9041 - 23 1/2" X 24 1/2"

Chrome - vitre obscure



59.95\$

### MODULE DE DOUCHE "FRANCE"



Fibre de verre 30" X 32" - 1 pièce avec barre d'appui. Couleurs: Blanc, os, antique, gris platine. Crêpine 147 non incl.

Robinet non inclus.

139.95\$

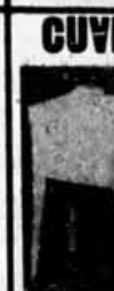
### CUVE A LESSIVE

Pierre moulée

Modèle FL-1

22 3/8" X 21 3/8" X 13 3/8" avec pattes ajustables

ROBINET NON INCLUS



83.50\$

# RAYMOND LÉPINE inc.

Comptant ou chèque visé seulement. Leger supplement pour livraison.

Toujours premier depuis 1957



8755 Boul. LANGELIER  
AU NORD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN  
ST-LÉONARD 326-2060

8100 Boul. TASCHEREAU  
À L'OUEST DU PONT CHAMPLAIN  
BROSSARD 465-4771

### HEURES D'AFFAIRES

FERMÉ TOUS

LES LUNDIS

Mardi: 9h00 à 17h00

Mercredi: 9h00 à 17h00

Judi: 9h00 à 21h00

Vendredi: 9h00 à 21h00

Samedi: 9h00 à 17h00

## Échos de l'École de technologie supérieure

■ André Boutin, Jean-Claude Demers, Louise Fecteau et Roger S. Tokacs ont été nommés au sein du Conseil d'administration de l'École, tandis qu'on renouvelait le mandat de Gilbert Dionne pour une deuxième année.

■ Lors de la dixième remise des diplômes aux finissants, Daniel Gagnier, président de l'Association des diplômés de l'ETS, a présenté des prix d'excellence à Mario Barbaresso, Louis Couette et Martin Delagrave, qui ont animé de façon particulière la vie étudiante à l'École durant la dernière année. Par ailleurs, M. Gagnier et le directeur général Alain Soucy

## TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard

ont conjointement remis un prix d'excellence à Paul Dathilo, le diplômé qui, de l'avis général, s'est le plus illustré dans ses fonctions professionnelles au cours de l'année.

■ Deux professeurs de l'École ont participé (ou participeront) à des conférences internationales. D'abord Sinh LeQuoc, directeur du Département de mécanique: après avoir participé à un atelier sur la vision artificielle à Chicago, puis au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, il sera à Osaka du 14 au 18 juillet, puis à Detroit du 11 au 13 août. Ensuite le professeur Michel Galopin, qui a présenté une conférence sur la soudure à l'arc, à Gatlingburg, au Tennessee, en

mai dernier. Puisqu'il est question du professeur Galopin, mentionnons qu'il a été nommé vice-président de l'American Society for Metals, section Montréal.

■ Les professeurs Edward D. Goodman et Géza Joos, du Département d'électricité, ont reçu plusieurs subventions ainsi qu'une bourse de \$84 000 du Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie, afin qu'ils puissent poursuivre leurs travaux de recherches.

■ L'École recevait, en avril dernier, une délégation du Centre universitaire de Douala, au Cameroun. La délégation comprenait notamment Tomdie Ngako et Elle Nida II.



## Une fête pour Francine Grimaldi

La direction du Théâtre en mouvement et les comédiens amateurs de la pièce *Urgence* ont récemment rendu hommage à la consœur Francine Grimaldi, lors d'un dîner qui réunissait plusieurs de ses meilleurs amis, à La Butte de Val David. Il est à noter qu'une partie des profits réalisés au cours de la saison estivale sera versée à des œuvres de bienfaisance. Sur la photo, Francine est en compagnie de Lily Bojko, qui a peint son portrait, et de Jean-Guy Desaulniers, auteur de la pièce.

## Au générique



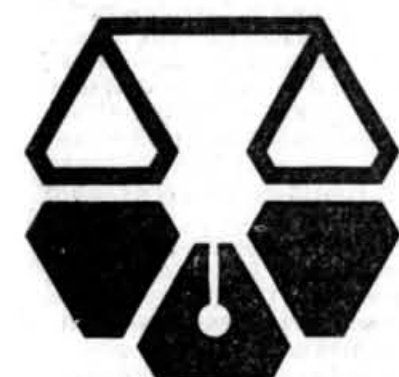
■ Jean-Marie Fallu, directeur du Musée de la Gaspésie, assume depuis quelques semaines les responsabilités de la présidence de la Société des musées québécois.

■ Comme le souligne Ariane France Smith, agent de communications de la chaîne Pete & Marthys, ce restaurant nouveau genre récemment ouvert aux Haïles d'Anjou offre simultanément un dîner des années 50, une cour-bistro, deux bars, une piste de danse avec écran géant et 12 téléviseurs pour la projection de vidéoclips.

■ Grâce à l'initiative du professeur Robert Hurteau et de Jacques Tardif, de la succursale de Brossard de Les Coopérants, 65 étudiants de l'École secondaire Pierre-Brosseau, de Brossard, ont pu assister au spectacle *Québec en fête* à Expo 86. Jean-Pierre St-Onge, vice-président de l'Assemblée nationale et député de LaPrairie, a souhaité bon voyage aux jeunes avant leur départ.

■ Bernadette Maheux, de Québec, était élue récemment présidente de l'Association des électrolystes du Québec. Les vice-présidents Pierre Catellier et Lucie Gendron, de Montréal, la trésorière Madeleine Samson et la secrétaire-régestre Sylvie Fournier, toutes deux de Québec, complètent le Conseil d'administration.

■ La Chambre des notaires adoptait récemment un nouveau logo comme symbole de la profession. Ce logo a été réalisé par un jeune graphiste, Yves Kéroack. Son symbole regroupe deux éléments visuels mais stylisés, soit la balance et la plume.



Jean-Marie Fallu

■ Désireux de faire revivre les belles années des Variétés lyriques des Lionel Daunais et des Charles Goutier, le baryton québécois Bruno Laplante a décidé de relancer la grande opérette

à Montréal avec les Nouvelles variétés lyriques, 50 ans après la fondation des Variétés lyriques. Le premier spectacle sera présenté du 4 au 14 décembre, au théâtre Maisonneuve, avec entre autres en vedette les Odette Beaupré, Pierre Charbonneau, Yves Cantin, Brigitte Toulon et Céline Dussault.

■ Bernard Girard, membre du Club DVS (Alouette) des Pionniers de Bell Canada est fier de son invention, la *Berceau-Matic*, qui permettra aux handicapés de remplacer leur berceuse tout en restant dans leur fauteuil roulant.

■ Puisqu'il est question des Pionniers de Bell Canada, soulignons que cette organisation a été formée en 1980 pour marquer le centenaire de l'entreprise. Chaque année, le club de Pionniers remet des plaques à des membres élus au Temple de la renommée. Les heureux élus de la région sont Jacqueline Dayon, Helen Dunwoodie, Lévis Gauthier, Howard Heuser, Phyllis Houghtling, Mona Kulk et Denis Laliberté.

■ La Société des écrivains canadiens (section de Montréal) annonce la composition du jury qui décidera du lauréat du Prix littéraire Air Canada, en novembre prochain. Le jury comprend Claire de Lamirande, romancière, Stéphane Lépine, critique littéraire au quotidien *Le Devoir*, et Réginald Hamel, professeur au Département d'études françaises de l'Université de Montréal.

■ Claude L. Mercier est à la recherche des Mercier qui ne seraient pas membres de l'Association des Mercier de l'Amérique du Nord, et il les invite à le joindre au (514) 273-4587. Les prochaines activités de l'association au programme: un rassemblement en juin 1987 à Sainte-Anne-de-Beaupré, où s'installera l'ancêtre Julien Mercier, ainsi qu'un voyage dans sa terre ancestrale, Tourouvre, dans le Perche.

■ Robert Montpetit est le président du Club de récréation de Gaz Métropolitain, dont les activités vont du tournoi de golf à la soirée Las Vegas en passant par le traditionnel dépouillement d'arbre de Noël.

■ Dominique Gauthier est rédactrice en chef de *Le gazetier*, journal d'entreprise de Gaz Métropolitain qui en est à sa 13e année d'existence.

■ Réal Boucher est le président du prochain tournoi de golf de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Le tournoi aura lieu le 12 septembre 1986, au Club de golf de Saint-Jean.

■ Chantale Gagnon, qui a terminé au 3e rang de la catégorie novices, lors des derniers championnats canadiens de patinage artistique, est la fille de Pierre Gagnon, directeur, Services de détail et Exploitation, à la succursale de la Banque Royale, au complexe Desjardins.

■ L'orthodontiste montréalais Harvey L. Levitt prononcera récemment une conférence consacrée à l'orthodontie chez les adultes, devant pas moins de 9 000 membres de l'Association américaine des orthodontistes, à Chicago.

À JEUDI

**CHEZ PAUZÉ**  
Délices de fruits de mer  
Depuis 1862  
Menu d'affaires  
du mardi au vendredi, 11 h 30 à 15 h  
775-875  
1657, Ste-Catherine O.  
932-6118 Métro Guy  
Fermé le lundi

Merci, Monsieur le Maire

# Merci, monsieur le Maire

CKAC 73 et la presse

## vous invitent

à remercier le Maire Jean Drapeau pour ses 29 ans de contribution à la vie montréalaise.

Pour présenter vos félicitations au maire, remplissez le coupon ci-dessous et faites-le parvenir à LA PRESSE

ou

Téléphonez à CKAC/73 en composant 790-0224, du lundi au vendredi, entre 7 h et 11 h 30.

De plus, dans votre entourage, au travail et dans votre quartier, vous trouverez sûrement des dizaines de personnes qui voudront se joindre à vous. Recueillez donc leurs noms et faites-les parvenir à LA PRESSE.

À ce rythme, c'est tout Montréal qui dira: «**Merci, monsieur le Maire**».

Tous les noms recueillis dans le cadre de cette opération seront présentés à monsieur Drapeau lors d'une cérémonie officielle.

Retournez à: **Merci, monsieur le Maire**  
LA PRESSE  
7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

De: \_\_\_\_\_

Roger D. LANDRY  
Président et éditeur

**MONTRÉAL AÉROPORT HILTON INTERNATIONAL**

La grande vie! Offrez-vous un week-end de rêve dans un cadre enchanteur. En réservant un forfait MINI WEEK-END PLUS, vous profitez de tous les avantages suivants: • Luxueuse chambre pour deux • Pain aux bananes et corbeille de fruits, dans la chambre • Petit déjeuner américain le samedi, à La Crémerie • Dîner table d'hôte, le samedi soir et brunch du dimanche, Au Coin du Feu • Heure de départ tardive (le dimanche, à 18 h) • Transport gratuit entre l'aéroport de Dorval et l'hôtel • Stationnement gratuit • Accès à la piscine et au club de conditionnement physique.

Renseignez-vous sur le forfait MINI WEEK-END - deux jours/une nuit. Plan familial Hilton Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge. Maximum de 4 personnes par chambre.

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, tout hôtel Hilton International, le service de réservations Hilton ou téléphonez-nous au (514) 631-2411.

Offre soumise à la disponibilité des chambres. Réservations 48 heures à l'avance.

**MINI WEEK-END PLUS**

**109\$** par personne, deux personnes par chambre 3 jours/2 nuits (arrivées le vendredi) en vigueur jusqu'au 4 avril 1987

BILLET POUR L'EXPOSITION YOUNG ET TROUSSE À MAINS ENFANTS INCLUS JUSQU'AU 19 OCT. 86

OU TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

**Le Centre d'activités physiques du Collège Marie-Victorin**

vous présente son programme d'excursions pour l'été 1986 :

- randonnée pédestre
- cyclotourisme
- canot-camping et kayak
- plongée sous-marine

Demandez notre dépliant complet au 328-3828

**GBS GENERAL SERVICE**  
**SKF**  
 TOUS les services  
 1326, rue Notre-Dame Ouest  
 5786, rue Hochelaga  
 6908, rue Jerry Est  
 1918, boul. des Laurentides  
 855, boul. Ste-Foy (Long)  
 1504, Ste-Croix, St-Laurent  
 937-7423

**Avis de Correction**  
 Re: American Motors Corp.  
 Concours Jours Jeep

A cause de retard imprévu dans la livraison des bons de participation au concours Jours Jeep, annoncé le 16 mai et le 23 mai 1986, le tirage qui, selon les règlements officiels du concours, devait avoir lieu à Toronto le 16 juin 1986 sera reporté au 9 juillet 1986. Le gagnant sera informé dans la semaine qui suit le tirage.

Nous nous excusons pour tout inconvénient que ce retard peut avoir causé.

**Pour un mauvais voyage, Unitours devra verser des indemnités à un couple**

Mme Suzanne DeLisle et M. John Maheu ont obtenu gain de cause contre l'agence de voyage Unitours (Canada) Ltée, laquelle devra leur verser des sommes de \$800 et de \$300 respectivement.

Unitours a fait faillite en mars dernier, mais l'Office de protection du consommateur avait déclaré, à l'époque, qu'aucun des clients ne serait lésé financièrement.

Le 26 juin 1982, le couple s'enlevait en direction de Cuba pour un voyage de deux semaines organisé par l'agence Unitours. Ces vacances ont cependant pris une tournure dramatique lorsque Mme DeLisle s'est blessée à la colonne cervicale durant une promenade en pédalo.

Les soins prodigués à la victime dans les hôpitaux cubains n'ont amélioré en rien son état. Le visage et les membres enflés, Mme DeLisle était dans l'incapacité de bouger, de lire ou même de se nourrir seule.

Le couple a voulu hâter son retour à Montréal pour permettre à Mme DeLisle de recevoir des

soins appropriés à son état. Cependant, malgré des demandes répétées, les représentants de la compagnie à Cuba n'ont rien fait pour les aider dans cette démarche.

Les représentants d'Unitours ont prétexté le manque de sièges disponibles, pour répondre négativement aux demandes des voyageurs. Pourtant, il a été démontré par la suite qu'à plusieurs reprises, des places étaient libres dans les avions de Nordair, qui transporte les voyageurs d'Unitours.

La compagnie a invoqué, pour sa défense, la clause de non-responsabilité contenue dans ses contrats.

Le couple de voyageurs y opposait les affirmations contenues dans le dépliant d'Unitours, selon lesquelles la compagnie mettrait tout en oeuvre pour satisfaire ses clients.

Hier, en Cour provinciale, le juge a condamné l'agence en invoquant la Loi sur la protection du consommateur, qui spécifie que toute ambiguïté dans un contrat doit être interprétée en faveur du consommateur.

**Vitrerie Varennes devra payer \$6 436 pour un miroir mal appliqué**

Dans un jugement rendu hier en Cour provinciale, le juge Conrad Prénoveau a con-

damné la Vitrerie Varennes Inc. à payer une indemnisation de \$6 436,60, plus intérêts, à Mme Hélène Aubry-Girard. De ce montant, \$5 000 sont accordés en raison d'une incapacité partielle permanente.

En décembre 1981, la demanderesse avait été blessée, au Piano Bar Le Grenier, lorsqu'un des miroirs muraux entourant la piste de danse s'est détaché, heurtant sa cheville droite.

Mme Aubry-Girard accompagnait son mari à une fête donnée à l'occasion de Noël lorsque l'accident s'est produit.

Trois personnes, dont le gérant de l'établissement, ont été témoins de l'accident, et cinq personnes ont vu le miroir en morceaux sur le sol après la chute.

Le gérant de l'établissement a déclaré avoir examiné le mur après la chute de ce miroir de 3 pi. par 8 pi. Selon le témoin, le mur présentait deux taches de colle à laquelle le miroir ne semblait pas avoir adhéré, comme s'il n'avait pas été pressé contre le mur.

Pour la Cour, il apparaît clairement que l'accident est dû à un vice de construction, et que c'est Vitrerie Varennes Inc. qui en est responsable.

Le tribunal n'a pas attribué de responsabilité à Piano Bar Le Grenier Inc, lui aussi mis en cause par Mme Aubry-Girard.

**Un voyageur oublie sa femme dans un garage**

SAULT STE. MARIE (CP) — La police a arrêté John Powell, une cinquantaine de kilomètres à l'est de Blind River, pour lui rappeler gentiment qu'il avait oublié quelque chose d'important, lors d'un arrêt à une station-service, — sa femme.

Mme Hope Powell a demandé, lundi, l'assistance de la Sûreté provinciale, détachement du nord de l'Ontario, après que son mari eut repris la route vers l'Alaska, alors qu'elle était sortie de la roulotte pour aller aux toilettes.

« Non, je ne crois pas », a répondu Powell, quand un policier lui a demandé s'il n'avait pas oublié quelque chose à son dernier arrêt.

Quand l'agent lui a dit qu'il aurait pu oublier sa femme, il a tourné la tête et a paru stupéfié : il croyait que sa femme dormait paisiblement derrière lui.

« Il a vraiment paru bouleversé. Et il a remarqué qu'il lui en aurait coûté cher, s'il s'était rendu en Alaska sans elle », a rapporté l'agent de la route.

M. Powell a fait demi-tour et, une fois réuni, le couple de Pickering a filé vers l'ouest sur la trans-canadienne.

**Le monoxyde de carbone est responsable de la mort des Américains**

MANIWAKI (PC) — Le couple d'Américains trouvés sans vie dans leur chalet au lac Forecast, près du parc de La Vérendrye, à la fin du mois dernier, sont morts d'un empoisonnement au monoxyde de carbone, a-t-on appris, hier, de sources policières.

Le constable Richard Bourdon de la Sûreté du Québec, qui divulguait les résultats des prises de sang, a indiqué que Warren et Miriam Fisher étaient morts après que du gaz provenant

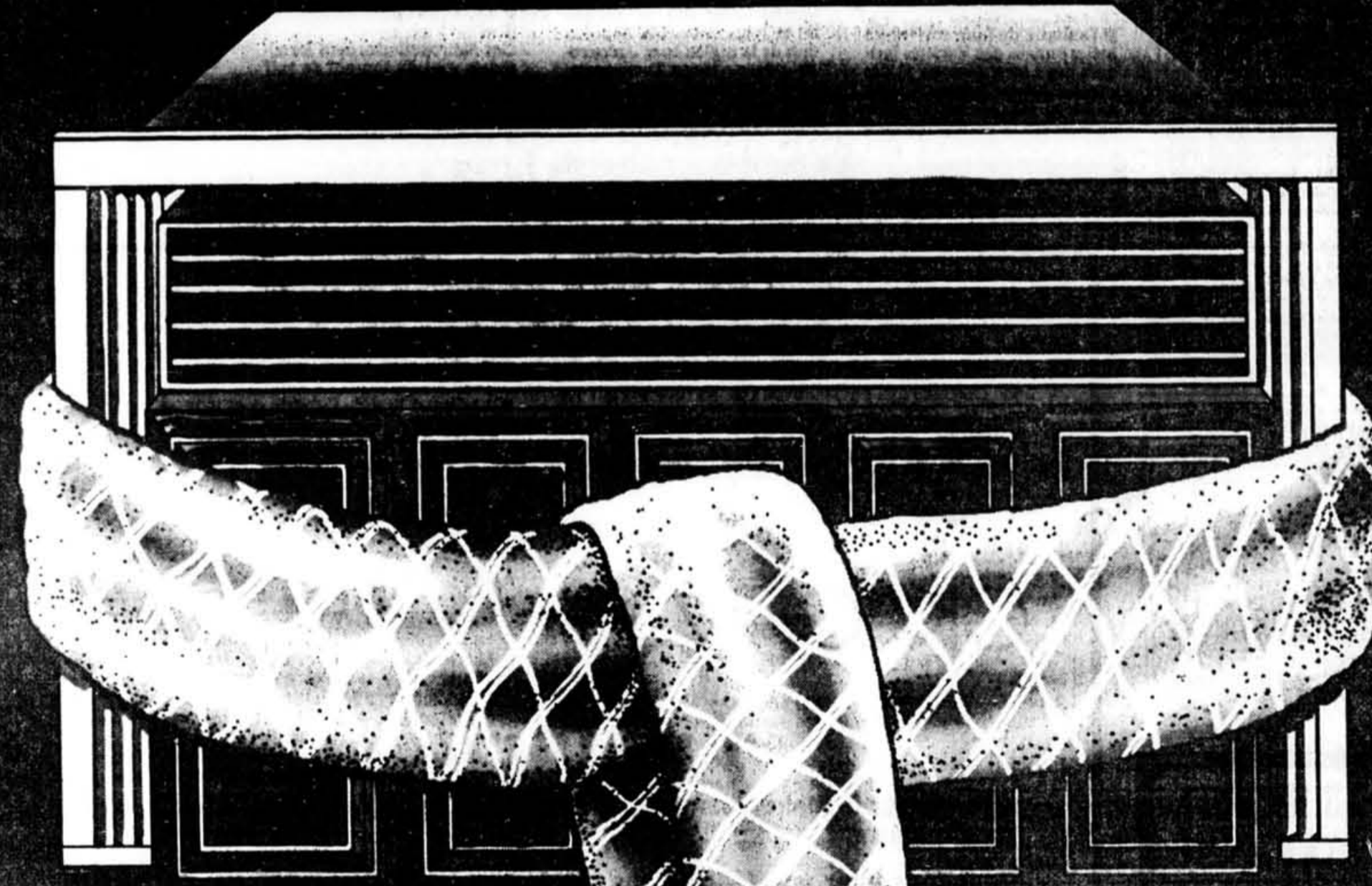
**Concessionnaire demandé**

**Véhicule tout-terrain Challenger**

- modèles — 4 roues motrices ou 6 roues motrices
- chenille et pneus
- chenille et skis
- amphibie

Pour plus de renseignements appelez:  
 M. J. Goguen (514) 327-0460  
 LES INDUSTRIES CANAGEM ATV LTÉE

**PASCAL VOUS OFFRE DES RABAIS QUI NE VOUS LAISSERONT PAS FROID...**



**Hotpoint**

5000 BTU — HC-055K Rég. 329.95 Rabais de 35.00 =	<b>294<sup>77</sup></b>
6000 BTU — HC-067K Rég. 389.95 Rabais de 20.00 =	<b>369<sup>77</sup></b>
8000 BTU — HC-087 Rég. 489.95 Rabais de 25.00 =	<b>464<sup>77</sup></b>
10000 BTU — (coulissant) HS-104 Rég. 679.95 Rabais de 30.00 =	<b>649<sup>77</sup></b>
6000 BTU — (coulissant) HS-064K Rég. 539.95 Rabais de 20.00 =	<b>519<sup>77</sup></b>
8000 BTU — (coulissant) HS-084K Rég. 599.95 Rabais de 25.00 =	<b>574<sup>77</sup></b>

**CLIMETTE**

5000 BTU — KC-50A Rég. 299.88 Rabais de 15.00 =	<b>284<sup>77</sup></b>
6000 BTU — KC-60A Rég. 359.88 Rabais de 20.00 =	<b>339<sup>77</sup></b>
8000 BTU — KC-80A Rég. 449.88 Rabais de 25.00 =	<b>424<sup>77</sup></b>
10000 BTU — KC-105B Rég. 589.88 Rabais de 30.00 =	<b>559<sup>77</sup></b>
6000 BTU — (coulissant) KC-60H Rég. 489.88 Rabais de 20.00 =	<b>469<sup>77</sup></b>
8000 BTU — (coulissant) KC-80H Rég. 539.88 Rabais de 25.00 =	<b>514<sup>77</sup></b>
10000 BTU — (coulissant) KC-100H Rég. 599.88 Rabais de 30.00 =	<b>569<sup>77</sup></b>

Prix de solde en vigueur jusqu'au samedi 12 juillet 1986



**Plus Personnel**

Centre commercial Le Bazar  
 Pascal à l'ouest 3600, Côte-Vertu **336-7170**  
 À l'ouest des Galeries d'Anjou  
 Pascal à l'est 6800, Jean-Talon **254-4971**

SELON LA BANQUE MONDIALE

## Le soutien des prix agricoles coûte \$ 100 milliards US par année aux pays développés

Les politiques de stabilisation des prix agricoles dans les pays industrialisés coûtent \$100 milliards US par année à leurs contribuables et consommateurs.

**GILLES GAUTHIER**

Elles n'ont cependant que peu d'effets à long terme sur les revenus des agriculteurs. Par ailleurs, les citoyens à faible revenu sont proportionnellement plus touchés que les autres par ces programmes parce qu'ils consacrent un pourcentage plus élevé de leurs revenus à l'alimentation.

C'est ce qu'affirme la Banque Mondiale dans son rapport de 1986 sur le développement du monde, qui a été rendu public hier.

Advenant une libéralisation des politiques agricoles dans ces pays, les gains nets pour leurs économies seraient de \$48,5 milliards. Pendant que contribuables et consommateurs récupéreraient leurs \$104,1 milliards, les agriculteurs perdraient \$55,6 milliards.

Alors que s'amorcent les négociations commerciales globales

au sein du GATT, la Banque affirme que pays riches et pays pauvres doivent faire tomber les obstacles aux échanges globaux de produits agricoles. Certaines études indiquent que les effets positifs d'une libéralisation globale seraient dans le monde de l'ordre de \$64 milliards par an.

Plusieurs pays en développement qui insistent sur l'importance du développement de l'agriculture ont institué des politiques qui, paradoxalement, sont «discriminatoires» à l'endroit de ce secteur d'activité. L'imposition de taxes aux agriculteurs et le versement de subventions aux consommateurs accroissent la dépendance à l'égard des aliments importés. De plus, les interventions gouvernementales à tous les niveaux de la production, de la consommation et de la mise en marché des produits agricoles — ainsi que les contrôles des éléments nécessaires à la culture tels les fertilisants et la machinerie — amènent une inefficacité encore plus grande et une baisse de production.

**Le monde à l'envers**

Le résultat de ces politiques dans les pays industrialisés et

dans ceux qui sont en développement est que la plus grande partie des exportations mondiales de produits alimentaires est produite dans les pays «riches» où les coûts de production sont élevés, puis consommés dans les pays «pauvres» qui pourraient produire à moindre coût.

Ces comportements ont bouleversé le marché international des produits agricoles, la part du Tiers-Monde, deux fois supérieure à celle des pays industrialisés au début des années 60, s'étant considérablement rétrécie pour chuter, de 1962-63 à 1982-84, de 63,1 p. cent à 48,4 p. cent. Le Nord industrialisé, en pleine expansion agricole, tient tête au Sud et fournit 47,9 p. cent des exportations mondiales, contre 30,5 p. cent il y a 20 ans. La part des 36 pays dont le revenu par tête est le plus faible (moins de \$400 par an) est tombée de 15,1 à 8,3 p. cent.

Une libéralisation unilatérale par les pays en voie de développement se traduirait par un gain de \$28,2 milliards pour leurs économies. Ceux qui profitent le plus du système actuel sont les pays d'Europe de l'Est, dont les économies ne suivent pas les lois du marché. Ils «perdraient» \$11

milliards advenant une déréglementation dans les pays industrialisés de l'Ouest et \$13 milliards si elle survenait dans les pays en développement.

Même si une libéralisation totale est improbable, admet la Banque, un déblocage partiel et graduel immédiat serait pleinement justifié. À défaut de quoi les coûts assumés par les citoyens et les consommateurs dans les pays industrialisés continueraient d'augmenter au cours des années qui viennent.

On explique également que dans ces pays, les subventions se traduisent par une utilisation inefficace des outils de production (fertilisants, pesticides, etc.) par les agriculteurs. De plus, les prix des produits, artificiellement maintenus à un niveau élevé, amènent les producteurs à utiliser des ressources trop grandes et les consommateurs à acheter moins. Dans la plupart des pays, les grands gagnants du système sont ceux qui possèdent des quotas de production et ceux qui possèdent des terres.

Les décisions touchant l'agriculture, conclut-on, sont de plus en plus politiques plutôt qu'économiques.

## Le Dow Jones fait une dégringolade historique

Les indices boursiers ont tous piqué du nez hier aux Bourses de New York, Toronto et Montréal. La pire dégringolade a été enregistrée par l'indice Dow Jones qui a chuté de 62 points. Il s'agit ici d'une baisse record de tous les temps... en chiffres absolus.

**MICHEL GIRARD**

Se fiant aux prévisions pessimistes de deux «gourous de la Bourse», nombre d'investisseurs américains ont ainsi cédé à un vent de panique.

Comme cela se produit presque à toutes les fois, ce vent de panique a également soufflé du côté canadien puisque l'indice composé TSE 300 de Toronto a reculé de 49 points et l'indice XXM de Montréal de 33.

Mais, faut-il le rappeler une fois de plus, la chute record du Dow Jones d'hier n'a rien à voir avec celle du krach de 1929. La baisse d'hier représente de 3,25 p. cent de l'indice, comparativement 12,8 p. cent pour la chute du 28 octobre 1929.

Depuis le début de l'année, les investisseurs boursiers auront sans doute remarqué que Wall Street a subi à quelques reprises de fortes corrections.

Pour expliquer ces fortes baisses, les «gourous de la Bourse» évoquaient à chaque fois les mêmes arguments que ceux entendus hier, à savoir:

- les taux d'intérêt auraient atteint un niveau plancher, donc ils devraient augmenter dans un proche avenir;
- depuis le temps qu'il grimpe, le marché boursier serait essouffé;
- compte tenu des gains des dernières semaines, la Bourse devrait reculer de 10 et peut-être plus;

■ les marchés à terme sont à la baisse;

■ les investisseurs ne prennent plus de chance et encaissent leurs profits;

■ etc.

Les deux «prophètes» qui ont fortement influencé la bourse de New York hier sont: John A. Mendelson, chef du service des analyses chez Dean Witter Reynolds et Robert R. Prechter Jr., éditeur du Elliott Wave Theorist.

**Les optimistes**

De leur côté, les optimistes ne manqueraient de rappeler que toutes les baisses marquées de Wall Street ont été «corrigées à la hausse» depuis le début de l'année. Et cela de façon telle que l'indice Dow Jones a accumulé au fil des mois des sommets inégalés.

La grande question: est-ce que le «bull market» est bel et bien terminé ou pas? Bien matin l'investisseur qui prétendra connaître la réponse. Les analystes boursiers, eux, sont carrément divisés: 50 p. cent disent que la bourse continuera sur sa lancée à la hausse et 50 p. cent prétendent le contraire!

Les valeurs actives à la Bourse de Montréal hier étaient: Inco qui a reculé de 1/4 à 16 1/2, Entreprises Bell Canada 1/2 à 38 1/2, CAE 1/2 à 12 1/2, Banque de Nouvelle-Écosse 1/4 à 15 1/2. Exception à la règle: Vidéotron a grimpé de façon spectaculaire par suite de l'annonce de son offre d'achat en ce qui concerne Télé-Métropole. Le titre a monté de 3/8, à 18.

À la Bourse de Toronto, les titres qui ont volé la vedette étaient: Macmillan Bloedel qui a perdu 1/4 à 35, Canada Packers 1/2 à 18 1/2, Inco 1 à 16 1/2, Canadien Pacifique 1/4 à 16 1/2, Banque de Nouvelle-Écosse 1/4 à 15 1/2.

## Une réduction prochaine des taux d'intérêt paraît acquise aux USA

WASHINGTON — Une prochaine réduction des taux d'intérêt aux États-Unis paraissait acquise hier à la plupart des experts à la veille de délibérations décisives à la Banque de réserve fédérale (Fed), mais malgré le souhait de Washington, cette troisième baisse de l'année risque de se faire sans le Japon ni la RFA.

**JEAN-JACQUES MEVEL**  
de l'agence France-Press

Une baisse de 6,5 à 6 p. cent du taux d'escompte de la Réserve fédérale, instrument de politique monétaire le plus puissant dont disposent les autorités américaines, était considérée hier comme un fait accompli par les milieux monétaires et financiers américains.

La plupart des experts américains attendent l'annonce d'une décision entre les travaux semestriels du Comité d'open market de la Réserve fédérale, mardi puis mercredi, et l'audition du président de la Fed, M. Paul Volcker, par la Commission bancaire du Sénat, le 17 juillet. Le taux d'escompte de la Fed a déjà été réduit à 7 p. cent le 7 mars, puis à 6,5 p. cent six semaines plus tard.

La croissance poussive constatée depuis le début de l'année aux États-Unis vient d'être confirmée par l'annonce d'une progression de seulement 0,2 p. cent de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en mai, et par un rapport pessimiste des agents d'achats des grandes entreprises sur l'activité en juin.

Ce tassement accroît les pressions plus ou moins discrètes exercées par la Maison-Blanche sur la Fed en faveur d'une baisse du coût du crédit. Il s'agit d'empêcher que la situation ne se détériore (...) et il y a peut-être plusieurs baisses en préparation, a affirmé le président de Chase Econometrics, M. Lawrence Chimerine.

L'économie américaine a crû de 2,9 p. cent au premier trimestre (en rythme annuel), loin des 4 p. cent attendus pour cette année électorale par le président Ronald Reagan. Même dans l'hypothèse d'une baisse du taux d'escompte, elle pourrait ne pas dépasser 3 p. cent au second semestre (également en rythme annuel), selon l'ancien chef des conseillers économiques de la Maison-Blanche, M. Martin Feldstein.

Si une majorité paraît se dessiner en faveur d'une baisse du taux d'escompte au sein du Comité de l'open market, organe de décision de la Fed, la discussion à huis clos risque néanmoins d'être animée. M. Volcker, avocat de l'orthodoxie, pourrait notamment se montrer très réticent à un nouvel assouplissement des conditions de crédit.

La masse monétaire américaine dépasse de 3,1 p. cent, selon les derniers chiffres connus, la limite de progression de 8 p. cent fixée au début de l'année et crée un risque de reprise de l'inflation aux États-Unis, un des principaux sujets d'inquiétude du président de la Fed.



Téléphoto AP

## Chute du dollar à Tokyo

Cet agent de change avait de quoi être occupé hier au marché des devises de Tokyo. Les marchés ont enregistré une véritable ruée sur le yen à l'annonce de la victoire du premier ministre Nakasone aux élections de dimanche. C'est le dollar US qui en a absorbé le contrecoup en chutant à un plancher record depuis la Deuxième Guerre mondiale, soit 159,25 yens.

## Hausse du prix du lait

«Grouplait» emboîte le pas à une augmentation du prix du litre de lait lancée, hier, par Agropur.

Tout comme son concurrent, Grouplait attribue cette hausse de deux cents aux coûts toujours plus élevés de la fabrication et de la distribution.

Cette majoration se traduira chez les gros détaillants par une hausse probable de trois cents le litre pour atteindre ainsi le maximum fixé par la Régie des marchés agricoles du Québec.

Quant aux petits détaillants, ils devront absorber l'augmentation, leur prix étant déjà à la limite permise.

Grouplait détient presque dix p. cent du marché du lait au Québec. Actuellement, le prix du lait homogénéisé varie de 87 à 93 cents le litre.

## BELL HELICOPTER

### Québec n'a pas encore donné son accord à la nouvelle entente

Le gouvernement fédéral attend que Québec ratifie une entente qui permettrait à la compagnie Bell Helicopter de modifier les modalités du contrat en vertu duquel l'entreprise américaine a reçu des subventions de \$275 millions d'Ottawa et de Québec pour s'établir à Mirabel.

En effet, le projet initial de Bell Helicopter qui devait créer 3000 emplois a fait face à un marché en déclin qui l'oblige à réviser ses plans.

M. Jean Simard, porte-parole de Bell Helicopter, à Montréal, a indiqué que l'entreprise et Ottawa ont conclu en juin une entente visant à reléguer aux oubliettes la production de la nouvelle gamme d'hélicoptères bi-moteurs qui devaient être assemblés à Mirabel. En échange, Bell transférerait à Mirabel la fabrication d'un modèle existant d'hélicoptère civil fabriqué à son usine de Fort Worth, au Texas.

L'entente doit cependant être entérinée par Québec qui a contribué à 40 p. cent du financement.

«Nous n'avons encore reçu aucune réponse de Québec», a précisé M. Simard.

Interrogés, des porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce à Ottawa et à Québec ont simplement mentionné que les pourparlers étaient en

cours et ont refusé de divulguer de plus amples informations.

«Nous espérons parvenir à une entente incessamment», a cependant déclaré un haut fonctionnaire fédéral.

Il a ajouté que les modifications apportées ne constituent nullement un bris de contrat. «Nous avons des clauses qui nous permettent de faire des changements».

La firme, qui emploie quelque 318 personnes, construit actuellement des pièces destinées à des hélicoptères militaires américains.

L'entente prévoyait la construction à Mirabel d'hélicoptères bi-moteurs — modèle 400, 400A et 440. En échange de leur généreuse participation financière, les gouvernements devaient recevoir des royalties de deux p. cent sur chaque hélicoptère vendu. La compagnie prévoyait alors assembler plus de 3380 appareils d'ici 2002, ce qui aurait généré des ventes de \$8,5 milliards.

Mais une baisse de l'exploitation des ressources naturelles, tels que le minéral et le bois, et en particulier une chute brutale des prix du pétrole, ont affecté la marche des hélicoptères. Ce type d'appareil est souvent utilisé pour acheminer des hommes et du matériel sur les plate-formes d'exploitation pétrolière offshore. — La Presse Canadienne

## Nombre record de touristes en mai

OTTAWA (PC) — Un nombre record de visiteurs étrangers a afflué au pays en mai, mois d'ouverture d'Expo 86, indiquait hier Statistique Canada.

Le nombre de visiteurs a augmenté dans toutes les parties du Canada sauf au Manitoba, mai c'est Expo 86 qui a été sans contredit le pôle d'attraction, note Paul Paradis de Statistique Canada.

Le nombre de visiteurs ayant passé une journée complète ou davantage en Colombie-Britannique a fait un bond de 144 p. cent durant le mois sous revue, par rapport à mai 1985.

Au total, 1,3 million d'Américains ont afflué au pays en mai, un record mensuel depuis 1972.

Le nombre de touristes venus d'autres pays que les États-Unis a également battu un record en mai, s'inscrivant à 187 594.

«C'est un bon signe», notait M. Paradis.



LE GUICHET AUTOMATIQUE

DE LA STRU



Pour des conseils financiers

844-2050

Le trust à consulter

Société Nationale de Fiducie

# Jadis opulente, Sarnia fait aujourd'hui partie des villes nécessiteuses

— 2 —

Par la Presse Canadienne

**SARNIA** — Pour le Canadien moyen, Sarnia évoque instantanément l'affaire de la pollution l'automne dernier de la rivière St. Clair par des produits chimiques toxiques...

Mais les gens de cette ville du sud-ouest ontarien entretiennent ces jours-ci un tout autre sujet d'inquiétude dans un domaine qui n'avait à peu près jamais préoccupé qui que ce soit.

Jadis la plus opulente du Canada, leur ville a demandé au gouvernement fédéral de la considérer comme une région économiquement faible.

Après avoir connu des décennies de prospérité, s'être bercée de l'illusion d'invulnérabilité propre aux centres dorlotés par les géants de la pétrochimie, elle a pris humblement sa place dans la file des agglomérations nécessiteuses, qui ont eu le malheur de dépendre totalement d'une seule et unique industrie.

Le drame de Sarnia est loin de ressembler aux cataclysmes économiques qui ont rayé de la carte des villes comme Schefferville, au Québec, et Uranium City, en Saskatchewan.

Sur le bord de la rivière, au sud de la ville, la « Chemical Valley » — vallée de la pétrochimie — et ses 30 sociétés fournissent encore un gagne-pain convenable à 11 000 personnes et la plupart de ces entreprises ne risquent pas de mettre la clé dans la porte dans un avenir prévisible.

Elles subsistent toutefois les contrecoups de la sauvage concurrence internationale sur un marché en perpétuel rétrécissement et sont engagées à fond dans ce qu'elles appellent la « rationalisation », — exercice douloureux qui consiste à réduire le personnel au gré de la production tout en accroissant l'efficacité de leurs opérations.

Le réveil a été particulièrement brutal pour cette ville de 50 000 habitants qui — il y a à peine dix ans — s'enorgueillissait du revenu par habitant le plus élevé du Canada, d'un chômage quasi inexistant et d'un boom de la construction dans cette « Chemical Valley ».

C'est l'industrie du caoutchouc synthétique née au cours de la Seconde Guerre mondiale qui transforme un patelin de 15 000 âmes en centre pétrochimique de classe mondiale.

### Avenir sombre

« L'avenir apparaît sombre, ça ne fait aucun doute, surtout pour une ville habituée à naviguer sur la crête de la vague économique », a déclaré M. Larry Federov, président de la commission de développement de Sarnia-Lambton.

« Nous ne crions pas au loup... Nous ne demanderions pas d'assistance si la situation n'était pas aussi grave », d'ajouter pour sa part Mme Louise Geres, du bureau municipal des services communautaires et familiaux, l'organisme qui émet environ 700 chèques de bien-être social mensuellement, soit le double d'il y a 10 ans et l'une des proportions par habitant les plus élevées de l'Ontario.

Le taux de chômage actuel dépasse les 10 p. cent; 2 000 personnes ont récemment fait la queue dans l'espoir d'obtenir l'un des 400 postes à temps partiel offerts par un nouveau géant de l'alimentation et assortis de conditions salariales sur lesquelles elles auraient craché il n'y a pas si longtemps...

Quelques travailleurs s'exilent chaque semaine à des centaines de kilomètres de leur domicile, dans des villes comme Toronto, Oshawa et Oakville, pour ne regagner leur foyer que les week-ends. D'autres, des jeunes pour la plupart, quittent Sarnia pour de bon.

### Mises à pied

La « Chemical Valley » n'y est pas allée de main morte lorsqu'il s'est agi de se resserrer la ceinture.

Ainsi, Polysar Ltd., la plus grosse entreprise, a amputé son effectif de dix p. cent. Le nombre de ses employés atteint donc 3 000, mais 150 autres travailleurs seront mis à pied prochainement, lorsque cessera la production de caoutchouc à utilisations multiples.

De son côté, la Dow Chemical of Canada Inc., qui, depuis dix ans, a réduit annuellement son personnel de 1 700 employés de 30 ou 40 têtes par année, a encore éliminé 90 emplois l'an dernier. Dow a fermement l'intention de réduire davantage son personnel en ne remplaçant pas les travailleurs qui prennent leur retraite ou quittent eux-mêmes la compagnie pour d'autres motifs, a expliqué M. Gene Ross, gérant de la division de Sarnia de cette société.

Du côté de l'Impériale, l'effectif atteint 1 200 employés, pour une diminution de 10 p. cent et la société pétrolière envisage une autre coupure de 15 p. cent d'ici 1988.

De plus petites usines ou des entreprises de services tributaires de la « Chemical Valley » ont fondu au soleil ou ont totalement cessé leurs opérations.

Mais l'impact le plus manifeste a été ressenti par les syndicats de la construction de cette ville.

Les sociétés ont mis un frein à l'expansion de leurs usines ce qui entraîne le chômage de plus de 75 p. cent des 4 000 salariés de la construction.

### La survie

Mais à proprement parler, Sarnia n'a pas été engloutie dans une véritablement dépression... Parce que 11 000 emplois subsistent toujours et que l'industrie pétrochimique a choisi de laisser diminuer naturellement l'effectif des travailleurs par la voie de l'attrition plutôt qu'en procédant à des mises à pied.

De plus, les marchands, les agents immobiliers et autres commerçants généralement entraînés dans les remous causés par le naufrage d'une industrie majeure ont réussi à se maintenir la tête hors de l'eau.

Sarnia est donc demeurée cette ville de classe moyenne, où se dressent de belles maisons bien entretenues, aux pelouses impeccables et aux jardins luxuriants.

### Cercle vicieux

Toutefois, les autorités municipales, les milieux d'affaires et

le monde syndical estiment que ces belles apparences masquent un avenir incertain.

La ville est captive d'un cercle vicieux d'espoirs déçus et de revenus en chute libre.

La plupart des emplois disponibles le sont dans l'industrie des services et n'offrent forcément que peu de possibilités de faire carrière, surtout que les salaires y sont de beaucoup inférieurs aux taux horaires de \$15 à \$22 obtenus par les travailleurs de la pétrochimie ou les syndiqués de la construction.

Des travailleurs spécialisés recherchent aujourd'hui ces emplois non spécialisés.

Les employeurs ont de plus en plus recours à des travailleurs à temps partiel qui profitent d'avantages sociaux moindres et ne peuvent compter sur aucune sécurité, affirme M. Pat Langille, récemment nommé responsable municipal de la création d'emplois.

La commission de développement établie par la ville et les autres municipalités du comté de Lambton, cherche à diversifier le tissu économique local.

L'organisme espère attirer une partie de l'industrie automobile qui oeuvre dans le sud de l'Ontario, mais a connu l'échec dans une tentative récente d'obtenir une usine d'assemblage Toyota et une fabrique de pièces de plastique qui aurait employé 900 travailleurs, rappelle M. Federov.

La tentative de faire déclarer Sarnia région économiquement défavorisée semble aussi vouée à l'échec.

Actuellement, on fait un effort majeur sur le front du tourisme, qui devrait injecter \$129 millions dans l'économie de la région cette année.

La ville est située à quelques minutes des plages du lac Huron dont les eaux sont bien cotées par les pêcheurs et les amateurs de voile.

On espère attirer les touristes américains qui, cette année, boudent l'Europe, et peuvent profiter de la faiblesse du dollar canadien.

Toutefois, les emplois liés à l'industrie touristique sont pour la plupart peu rémunérateurs et restent de caractère saisonnier.

A suivre

## ÉCONO-FLASHES

ANDRÉ CHÉNIER

### Nouvelle firme de réparation de pipelines

Une entreprise des îles Jersey et Guernsey, Insituform Group Ltd., a annoncé hier que sa filiale canadienne s'est entendue avec Rénovation Aqua Inc. pour former une nouvelle compagnie, Insituform du Québec Ltée, qui utilisera sous permis un procédé d'Insituform pour réparer des pipelines dans tout le Québec. La filiale canadienne d'Insituform et Rénovation Aqua investiront chacune \$100 000 (canadiens) et détiendront chacune une participation de 50 p. cent dans cette entreprise en association. Le groupe Insituform touchera pour sa part une redevance représentant 8 p. cent du montant brut du contrat pour tout travail qu'effectuera la nouvelle entreprise.

### La Banque TD émet en yens

Au moment où le dollar américain plongeait hier à son plus bas niveau d'après-guerre face au yen japonais, la Banque Toronto-Dominion décidait d'émettre, sur le marché européen, pour 20 milliards de yens d'obligations à sept ans, six p. cent, cotées à 101½ pour un rendement de 5,73 p. cent à l'échéance le 30 juin 1993. Non rachetables avant l'échéance, ces obligations inscrites au Luxembourg se présentent en coupures de un million de yens, le yen valant présentement \$0,008599 (canadien). Yamaichi International (Europe) dirige le syndicat de souscription.

### Simard-Beaudry fera une première émission

Simard-Beaudry Inc., qui a acquis dernièrement la totalité du capital-actions de Bois Daigle Inc., va faire un premier appel public à l'épargne pour financer son expansion. La compagnie compte déposer prochainement à cette fin un prospectus provisoire devant la Commission des valeurs mobilières du Québec de même que celles des provinces atlantiques.

### Genstar rachètera ses actions privilégiées

Les actionnaires de Genstar Corp., société qui appartient à 97 p. cent à Imasco, ont approuvé le rachat de toutes les actions privilégiées de second rang, série D, de la compagnie, à compter du 31 juillet, au prix de \$44,61538 l'action plus les dividendes accumulés et impayés. Selon Genstar, le prix de rachat a été calculé d'après l'offre d'Imasco pour les actions ordinaires, soit \$58 l'action. Jusqu'à la date de rachat, les actions privilégiées pourront être échangées contre des actions ordinaires.

### Volvo agrandit son usine de Halifax

Filiale à part entière de Volvo AB de Suède, Volvo Canada Ltd. projette d'aménager une nouvelle usine de montage de \$10 millions à Halifax, pour y remplacer l'usine actuelle qui date de 20 ans. Le nouvel établissement devrait commencer à fonctionner vers la fin de l'an prochain et produire annuellement quelque 10 000 autos Volvo de série 740. Selon la compagnie, il faut plus d'espace pour construire les voitures de cette série.

### Hyundai triple ses exportations

La compagnie sud-coréenne Hyundai Motor a exporté trois fois plus de voitures que l'an dernier au cours des six premiers mois de l'année, soit 138 436 contre 46 000 l'an dernier. Selon des porte-parole de la compagnie, la forte hausse résultait principalement de ventes accrues aux USA où les exportations ont commencé en janvier. Hyundai y a vendu 52 396 autos au premier semestre. La compagnie s'attend que, cette année, ses exportations seront d'environ 200 000, dont près de la moitié aux États-Unis.

### Baisse des ventes de GM en juin

General Motors du Canada a vu ses ventes baisser de 4,9 p. cent en juin, par rapport à la période correspondante l'an dernier. La compagnie a vendu ce mois-là 38 138 véhicules, contre 40 100 en juin 1985. Du 1er janvier à la fin de juin, les ventes ont été de 218 625 automobiles, soit 1,2 p. cent de plus que l'an dernier.

### Derlan acquiert R-F Industries

La compagnie Derlan Industries, de Toronto, a fait l'acquisition de 80 p. cent d'intérêts dans R-F Industries Inc., de Los Angeles, pour un montant qui n'a pas été divulgué. R-F Industries se spécialise dans l'usinage de précision et dans certains produits pour les industries américaines de la défense et de l'aérospatiale.

### Vente de Techno Colour à Principal Neo-Tech

Principal Neo-Tech Inc., de Toronto, a conclu un accord de principe pour l'acquisition de Techno Colour Co., une firme montréalaise de séparation des couleurs. Les modalités de l'entente n'ont pas été divulguées. On croit que le chiffre d'affaires de Techno Colour, dont les cadres conserveront leurs postes, sera cette année de l'ordre de \$8 millions. La transaction reste cependant sujette à l'accord des dirigeants des deux entreprises et à celui des régies intéressées.

### Nouveaux taux hypothécaires

Le Trust Général du Canada et le Sherbrooke Trust ont annoncé hier de nouveaux taux hypothécaires. Ces taux sont les suivants: 10 p. cent pour six mois ouverts (baisse de ¼); 9½ pour six mois fermés et un an (baisse de ¼); 10½ pour deux ans (baisse de ¼); 11 p. cent pour quatre et cinq ans (hausse de ¼). Le taux pour l'hypothèque de trois ans demeure à 10½ p. cent.

### Contrat de \$2 millions à Fafard Énergie

La compagnie Shermag Inc., de Sherbrooke, a octroyé à Fafard Énergie Inc., de Sainte-Julie, un contrat de \$2 millions pour l'installation de cinq séchoirs à bois et d'une centrale thermique à son usine de Disraeli. La centrale utilisera, selon l'approche suggérée par Fafard, des résidus du bois comme combustible, ce qui permettrait à la compagnie d'économiser plus de \$125 000 par année en énergie.

### Crownx émet pour \$185 millions de bons

Crownx Inc. devait, ces jours derniers, déposer auprès des diverses Commissions de valeurs mobilières du Canada un prospectus définitif concernant une émission publique de 11 250 000 bons de souscription au prix de \$16,50 le bon. Chacun de ces bons permettra au détenteur d'obtenir, soit une action de catégorie A (sans droit de vote) n'importe quand jusqu'au 30 juin 1996, soit une action privilégiée de catégorie II à \$25, série I, entre le 1er janvier 1992 et le 30 juin 1996. Merrill Lynch Canada, Burns Fry, Dominion Securities Pitfield et Wood Gundy s'occuperont de la souscription.

### Levée de l'interdiction contre Phoenix Oil

La Commission des valeurs mobilières du Québec a levé l'interdiction de négocier qui pesait sur les titres de Phoenix Canada Oil Co. Cet émetteur s'est conformé aux exigences de la loi en matière d'information.

### Fleet Aerospace acquiert 56 % d'Aeronca

Aux termes de sa proposition d'achat de toutes les actions ordinaires d'Aeronca Inc., Fleet Aerospace a acheté le 3 juillet 1 726 093 de ces actions, soit environ 56 p. cent du total en circulation, au prix de six dollars l'action. A moins d'être maintenue en vigueur, l'offre de Fleet Aerospace doit expirer aujourd'hui à 17 heures.

### Formation de Highland Valley Copper

Cominco Ltd., de Vancouver, doit former, en association avec Lornex Mining Corp., une entreprise qui s'occupera de poursuivre les activités d'extraction de cuivre et de molybdène des deux compagnies en Colombie-Britannique, sous le nom de Highland Valley Copper. La capacité de la mine de Cominco qui approvisionnera en minerais les usines de Lornex et Cominco sera portée à 120 000 tonnes métriques par jour, les travaux devant coûter aux alentours de \$83 millions. Cominco fournira 55 p. cent des capitaux d'investissement et Lornex 45 p. cent.

### Cemp Holdings cède des intérêts

Warrington Inc. a appris que Cemp Holdings Ltd. compte transférer ses quelque 30 p. cent d'intérêts dans Warrington à des fonds en fidéicommissés institués par feu Samuel Bronfman, de Seagram Co. Cemp doit aussi céder à Abramco Investment Group, société de gestion de Fred Abramovitch, de Toronto, une importante participation minoritaire dans Warrington. Tout changement possible dans l'administration de cette dernière sera discuté à la mi-juillet. Cemp détient présentement quelque 8,5 millions d'actions ordinaires de Warrington ainsi que la totalité des actions privilégiées de catégorie A (8,5 millions d'actions) et environ 2,5 millions des cinq millions d'actions privilégiées de catégorie B.

### AVIS DE RACHAT AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE, 10% — 11%, ÉMISSES PAR H. ST-JEAN & FILS (1976) INC. EN DATE DU 1er NOVEMBRE 1978

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs d'obligations première hypothèque, 10% — 11%, émises par H. ST-JEAN & FILS (1976) INC. en date du 1er novembre 1978, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie portant la date conventionnelle du 1er novembre 1978 intervenu entre H. ST-JEAN & FILS (1976) INC. et SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, devant Me Claude Real Girard, notaire, le 30 octobre 1978, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de St-Hyacinthe, le même jour, sous le numéro 186193. Toutes les obligations présentement en cours, d'une valeur nominale globale de 600 000 \$ seront rachetées en totalité, le 25 juillet 1986, au prix du par (108%) et à ladite date, le montant nominal prévu ainsi que les intérêts courus et impayés en monnaie ayant cours légal au Canada, à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, sur remise desdites obligations avec tous les coupons échéant le et après le premier novembre 1986 y annexés. Les obligations immatriculées quant au principal devront être accompagnées de tous les documents requis pour le transfert.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'à compter de, et après ladite date de rachat, soit le 25 juillet 1986, les intérêts sur lesdites obligations cesseront d'être payés et les coupons pour les intérêts échéant après ladite date seront nuls et de nul effet.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ À TOUS LES DÉTENTEURS AYANT PRÉALABLEMENT EXERCÉ LEUR OPTION D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE de présenter leurs obligations au FIDUCIAIRE, SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, AU 425 BD DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3G5, ou de les expédier par courrier recommandé affranchi, à la même adresse, pour permettre à celui-ci de rendre leurs obligations payables le 25 juillet 1986. Lesdites obligations seront rattachées à leurs détenteurs respectifs, à l'adresse qu'ils auront indiquée, après que le fiduciaire y aura apposé la mention appropriée.

Donné à Montréal, ce 8 juillet 1986.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, Fiduciaire, pour le compte de H. ST-JEAN & FILS (1976) INC., 425, boul. De Maisonneuve ouest Montréal (Québec) H3A 3G5

Toutes communications: M. Raymond Lesage (844-2050 — Poste 157)

**PRÊTS QUEBECO INC.**  
ÉTABLIE DEPUIS 1964

2<sup>e</sup> HYPOTHÈQUE  
— DOMICILIAIRE  
— INDUSTRIELLE  
— COMMERCIALE

JUSQU'À 85% DE LA VALEUR MARCHANDE

5797, HOCHELAGA, MONTRÉAL  
255-7591 DIRECTEUR, ROLAND BOULET

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Une société dont le siège social est à Montréal recherche un technologue en développement qui sera affecté au procédé de filage avec broche creuse. Vous devez compter 5 années d'expérience en technologie de filage avec une broche creuse et une connaissance parfaite du traitement des fibres. Salaire: 25000\$. Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:  
La Presse, réf. 15518  
C.P. 6041, succ. A  
Montréal (Québec) H3C 3E3

**E.W. FINNIE INC.**  
14 031 EST, RUE NOTRE-DAME  
POINTE-AUX-TREMBLES, MONTRÉAL, P.Q. M1A 1T9  
TELEX: 05-829508 • TEL.: (514) 642-8843

COURROIES DE CONVOYEURS POUR TOUS LES GENRES D'INDUSTRIES.  
CONFISERIE - ALIMENTATION - MANUFACTURE - MINES - ÉQUIPEMENT DE FERME  
FABRICANT DE BÔTES DE CARTON - IMPRIMERIE

SPECIALISÉ DANS LES  
COURROIES EN COTON - EN NEOPRENE - COURROIES SANS FIN

### BANQUE NATIONALE DU CANADA NOMINATION



Léon Courville  
La Banque Nationale annonce la nomination de M. Léon Courville au poste de premier vice-président, affaires économiques et internationales.  
Au service de la Banque depuis 1984, M. Courville occupait le poste de vice-président, planification et chef économiste au moment de sa nomination.

dépôts garantis

10% 5 ans taux annuel

FIDUCIE PRÊT ET REVENU  
225, ouest St-Jacques 288-1221

AYEZ UNE VOITURE NEUVE POUR VOS VACANCES

\* Cette semaine seulement antirouille, protecteur de peinture et de tissus à 50% de rabais sur toutes les 626

\* Cette semaine seulement garantie 4 ans gratuite, 80000 km sur les \$ 2000 en inventaire

626 mazda B-2000

VENEZ CHERCHER LA VÔTRE AUJOURD'HUI

JAGAUTO LTEE 626-8120

3612, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux  
\* SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE SEULEMENT

INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

Allée des claires fontaines

56 UNITÉS VENDUES À DATE

IMMEUBLES LOCATIFS  
96 CONDOMINIUMS  
ABRIS FISCAUX

DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR  
MISE DE FONDS 2050\$ — 4350\$  
PRIX DE VENTE 50650\$ — 71350\$

Pour plus de renseignements, composez le (514) 668-4344 entre 9h et 21h ou postez le coupon ci-dessous.

Oui, si vous gagnez 30 000\$ ou plus par année et trouvez qu'il est temps de planifier votre retraite ou votre pré-retraite.

Oui, si vous avez le choix de gérer votre immeuble ou de confier la gestion aux Services Immobiliers Lunenburg Ltée, si vous n'avez pas le temps ou l'envie de la faire vous-même.

Oui, si vous voulez capitaliser dans l'immobilier et tirer avantage d'une plus-value importante non imposable à la revente de l'immeuble et profiter d'une diminution de votre revenu fiscal.

Allée des claires fontaines

Sans la moindre obligation de ma part.

Oui, j'aimerais avoir plus de renseignements, sur votre projet Allée des Claires Fontaines.

Oui, j'aimerais obtenir un rendez-vous.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

BUREAU \_\_\_\_\_ RESIDENCE \_\_\_\_\_

Table with columns: DIVIDENDES, TAUX, PAIEMENT, ENREG. Listing various companies and their financial data.

TORONTO suite de la page A 12

Table listing various commodities and their prices in Toronto, including grains and oilseeds.

VANCOUVER suite de la page A 13

Table listing various commodities and their prices in Vancouver, including grains and oilseeds.

LES GRAINES WINNEPEG (CONTRATS EN TONNES)

Table listing grain contracts and prices in Winnipeg, including wheat and soybeans.

L'industrie du livre conteste les nouveaux tarifs douaniers

TORONTO (PC) — Les éditeurs, imprimeurs et distributeurs de livres du Canada se préparent à contester devant les tribunaux le nouveau tarif imposé par le gouvernement fédéral sur les livres étrangers.

L'Argentine et le Brésil jettent les bases d'un « marché commun »

BUENOS AIRES (AFP) — Les deux géants de l'Amérique du Sud, Brésil et Argentine, ont entrepris d'intégrer leurs économies et de jeter les bases d'un véritable marché commun sub-régional, a-t-on appris hier, à Buenos Aires de source officielle.

LES OBLIGATIONS

Table listing government bonds and their yields, including Treasury and provincial bonds.

LES METAUX

Table listing metal prices, including gold, silver, and various industrial metals.

LES AURIFERES

Table listing gold prices and related financial data.

LES METAUX

Table listing metal prices, including gold, silver, and various industrial metals.

LES METAUX

Table listing metal prices, including gold, silver, and various industrial metals.

LES METAUX

Table listing metal prices, including gold, silver, and various industrial metals.

Hausse de la construction de maisons

Il s'est vendu 25 p. cent plus de résidences en juin de cette année que le mois correspondant l'an dernier.

La Gaspésie, toujours populaire

GASPÉ (PC) — La Gaspésie attirera plus de 208 000 Québécois cet été.

Un hôtel de 100 chambres sera érigé à Joliette

Un nouveau complexe hôtelier de 100 chambres ouvrira ses portes à Joliette au printemps prochain.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Advertisement for business propositions, including mortgage rates, investment opportunities, and real estate services.

LE DOLLAR

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 20-100 et coté \$1,3822 contre le dollar canadien.

T/ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de \$0,0050 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

L'OR

Voici les cours de clôture de l'or hier sur les principales places, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la probabilité d'obtenir.

LES TAUX D'INTÉRÊT

Large table showing interest rates for various banks and financial institutions, categorized by term and type of deposit.

Advertisement for Fiduciaires, offering mortgage services with interest rates of 8 3/4%, 9 3/8%, and 10 1/8%.

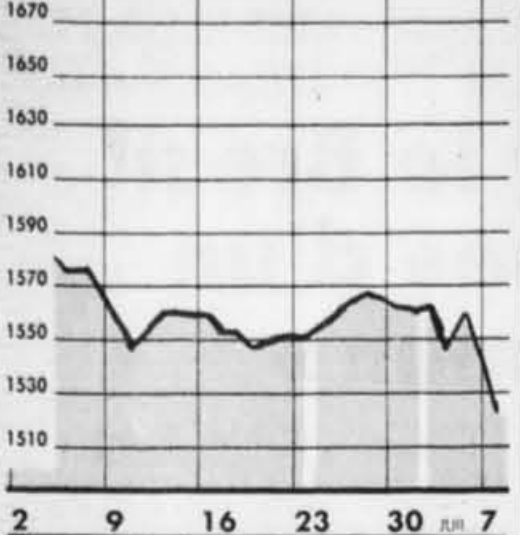
ALBERTA

MONTREAL

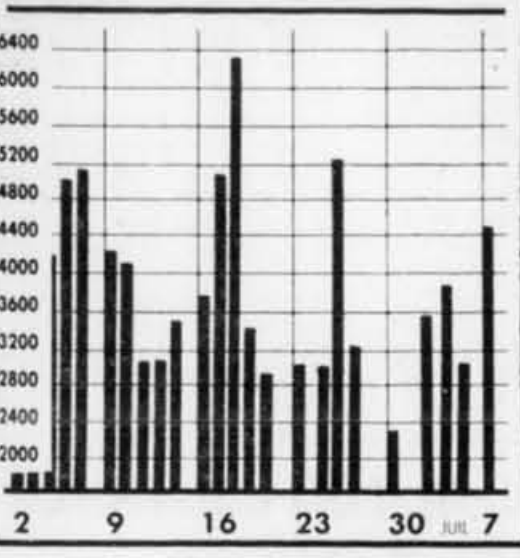
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

Haut: 1559,34 Fermeture: 1525,84 Bas: 1525,84

(Indice canadien du marché 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 612 000



INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table listing various market indices such as Marché Canadien (XCB), Marché Bancaire (KBM), and others with their current and previous values.

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué S; f=actions non votantes, a=votes limités ou restrictifs; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies in Montreal, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of exchange rates for various currencies, including US Dollar, British Pound, and others.

LES DEVISSES

Précis - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various currencies, including US Dollar, British Pound, and others.

L'OR A TERME

Marché de Winnipeg: Cotes des contrats à terme de l'or en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Table of gold futures prices for various contracts.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

Table listing international companies and their stock prices.

Certificat de métaux précieux

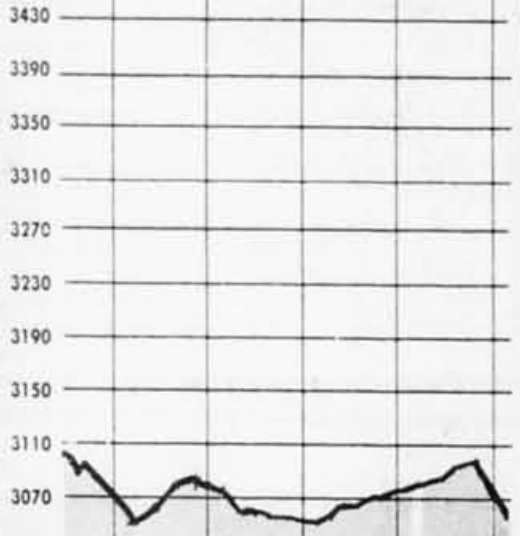
Table of precious metal certificates prices.

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE

Haut: 3089,02 Fermeture: 3042,22 Bas: 3041,61

(Indice composé 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 15 260 000

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table listing various market indices such as 300 Composite, Financial Services, and others.

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué S; f=actions non votantes, a=votes limités ou restrictifs; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table listing various market indices such as 300 Composite, Financial Services, and others.

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué S; f=actions non votantes, a=votes limités ou restrictifs; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

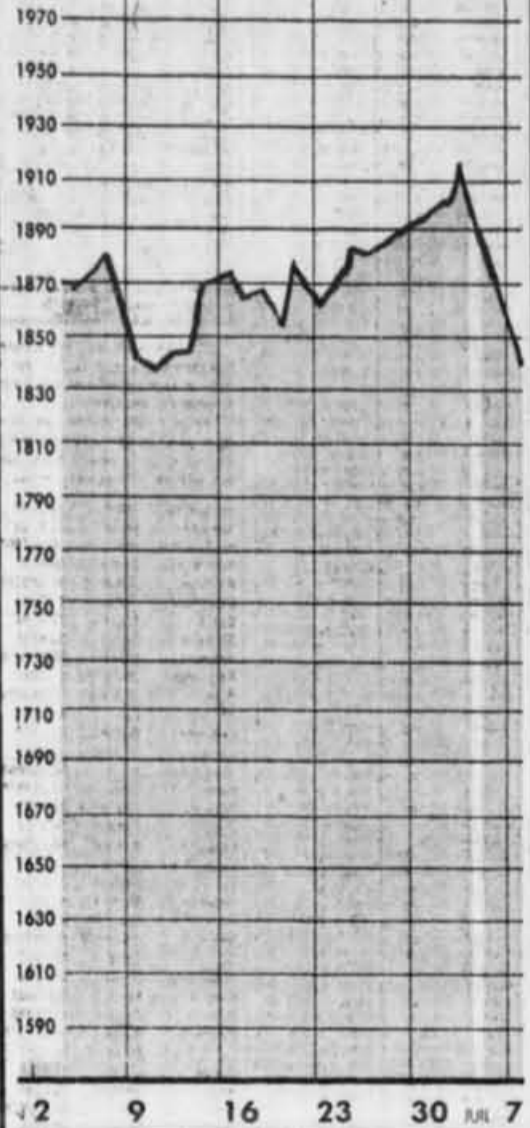
Table of stock prices for various companies in Toronto, including Alcan, Bell Canada, and others.

suite à la page A 11

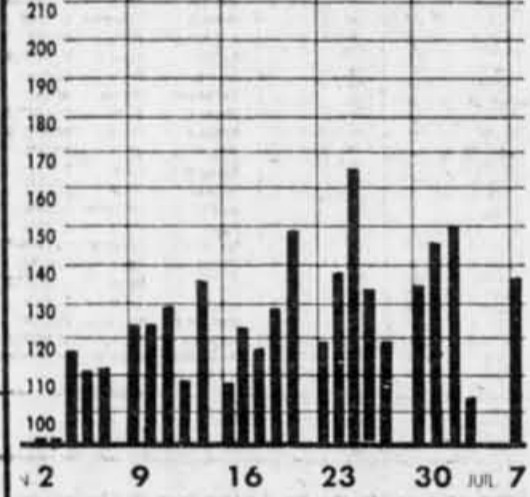
NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE DE L'INDICE COMPOSE

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 138 866 000



INDICE A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: COMPOSE, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE. Values range from 140.42 to 152.91.

Table of stock market data for various companies, including symbols, prices, and changes.

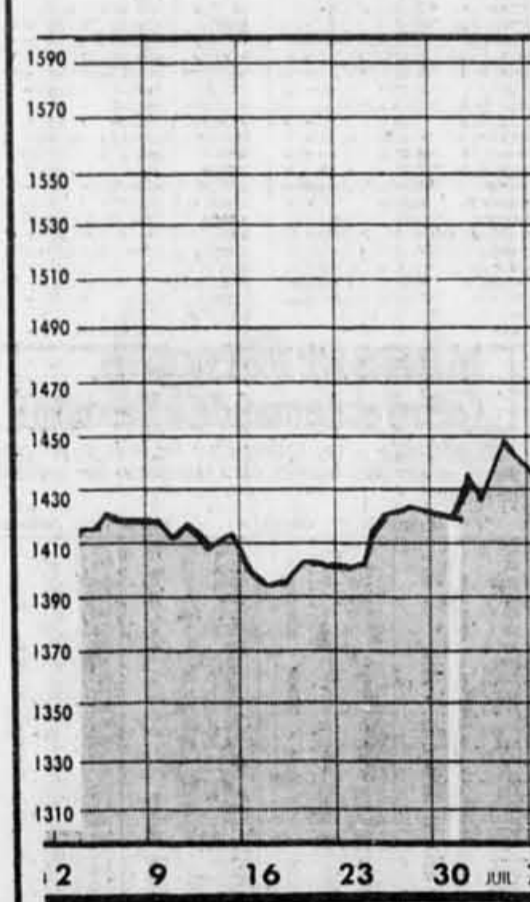
Table of stock market data for various companies, including symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including symbols, prices, and changes.

VANCOUVER

INDICE GENERAL Fermeture: 1437,80



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 13 400 000

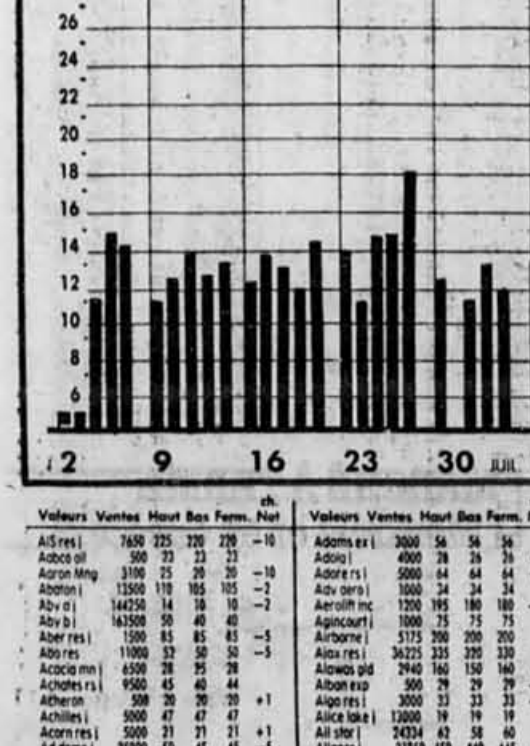


Table of stock market data for various companies in Vancouver, including symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies in Vancouver, including symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies in Vancouver, including symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies in Vancouver, including symbols, prices, and changes.

MARCHÉ DES OPTIONS - Chicago

Table of Chicago options market data including columns for 'Options en cours', 'Options expirés', and 'Options à venir' with various sub-columns for different types of options.

LA BOURSE EN RÉF

Table of stock market data for Montreal, Toronto, and New York, including volume, gains, losses, and various indices.

OFFRE ET DEMANDE (de Toronto)

Table of stock offers and demands for Toronto, listing various stocks and their respective prices.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table of Trans-Canada options data, organized by stock symbol and option type.

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Table of foreign currency options data, including series and current/offer prices.

INDICES STANDARD & POOR'S DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor's Chicago options indices, showing various index values.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds data, listing fund names and their performance metrics.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

Table of over-the-counter securities data for Toronto, including company names and prices.

TITRES AU COMPTOIR (de Montréal)

Table of over-the-counter securities data for Montreal, including company names and prices.

AMÉRICAINNE

Table of American stock market data, listing various stocks and their prices.

OPTIONS SUR L'OR

Table of gold options data, including various gold-related securities and their prices.

MINES ET PÉTROLES (offre et demande à Toronto)

Table of mining and petroleum offers and demands for Toronto, listing various companies and their prices.

MARCHÉ A TERME (Montréal bois de sciage)

Table of lumber market data for Montreal, including various wood products and their prices.

MARCHÉ A TERME (Montréal or en espèces)

Table of spot market data for Montreal, including various commodities and their prices.

## La N.-É. s'oppose au veto du Québec

■ HALIFAX (PC) — Le premier ministre John Buchanan a fait savoir, hier, que la Nouvelle-Écosse n'acceptera jamais que le Québec ait un droit de veto dans tout changement qui pourrait être apporté à la constitution canadienne.

« Nous n'approuvons pas et nous n'approuverons jamais le veto, a déclaré M. Buchanan. Aucune province ne devrait avoir un droit de veto particulier. »

La reconnaissance d'un droit de veto est l'une des cinq conditions posées par le Québec pour adhérer à la constitution canadienne.

## Canada-Chili: une relation « correcte »

■ OTTAWA (PC) — En dépit des atrocités commises par la junte militaire d'Augusto Pinochet au Chili, le Canada a toujours maintenu des relations commerciales avec ce pays d'Amérique latine.

« Notre relation avec le Chili peut être qualifiée de "correcte" en termes diplomatiques. Il n'y a pas de doute que le traitement qu'on réserve là-bas aux libertés civiles a un impact important sur nos rapports », d'expliquer récemment un porte-parole des Affaires extérieures.

Toutefois, la semaine dernière, le gouvernement canadien est resté muet devant la grève nationale au Chili dont les manifestations se sont soldées par 300 arrestations, trois morts et une vingtaine de blessés.

De son côté, en revanche, Washington dénonçait publique-

ment la junte de Pinochet pour son utilisation aveugle de la violence lors de la grève de deux jours, où des milliers de Chiliens sont descendus dans la rue pour protester contre une dictature qui se maintient au pouvoir depuis 13 ans.

Selon un fonctionnaire des Affaires extérieures, le Canada, au cours des deux ou trois dernières années, est devenu plus sensible au respect des libertés civiles chez ses partenaires commerciaux. Le Canada signale à chaque occasion sa désapprobation au gouvernement Pinochet, tant à l'ONU que par l'entremise de son ambassade de Santiago, assure-t-on.

Cela n'empêche pas le Canada de maintenir des relations commerciales qui augmentent à presque chaque année avec le Chili.

A la différence des exportations d'Afrique du Sud, le Canada n'a pas décrété d'embargo sur les produits chiliens pour les achats gouvernementaux. Les fonctionnaires pensent toutefois que l'approvisionnement du gouvernement en biens chiliens est tout à fait marginal.

## Un nouvel incendie se déclare au Complexe « G »

■ QUÉBEC (PC) — Les pompiers de Québec ont été appelés une nouvelle fois hier au Complexe « G » pour maîtriser un incendie qui s'était déclaré dans une des boîtes de contrôle des ascenseurs, au 32e étage de l'édifice. Il s'agissait de la troisième intervention des pompiers en moins d'un mois. Toutefois, cet incident n'a pas eu de conséquence sur les activités des employés, les pompiers étant intervenus suffisamment rapidement pour empêcher que la fumée n'envahisse les autres étages.

Une femme qui se trouvait dans un ascenseur en a été quitte pour une bonne frousse, quand la cage s'est immobilisée entre deux planchers, au 27e étage. Des employés sont toutefois parvenus à la rescaper rapidement, l'appareil s'étant arrêté suffisamment près de l'étage pour qu'ils puissent ouvrir la porte et lui porter secours.

# LA LIAISON MONTREAL- BOSTON DE DELTA

## L'ACCÈS FACILE À PLUS DE 180 VILLES

Notre grand choix de vols sans escale vers Boston vous donne un accès facile par un seul aéroport à des villes d'un océan à l'autre et outre-mer.

A Boston, Delta vous offre des correspondances pratiques sur la même ligne aérienne vers Dallas/Ft. Worth, Tampa/St. Pete et Cincinnati. Nous desservons en tout plus de 80 grandes villes à partir de Boston.

De l'aéroport Logan de Boston, vous pouvez aussi emprunter plusieurs autres lignes aériennes desservant des villes d'un océan à l'autre et outre-mer. En tout, un choix de plus de 40 lignes vers plus de 100 villes et des correspondances transatlantiques chaque jour.

En somme, Logan a mieux à offrir que les autres grands aéroports du nord-est américain. Moins acha-

landé, le Logan de Boston est moins sujet aux embouteillages qui peuvent vous faire rater une correspondance. Et le temps requis pour les correspondances est moindre qu'à d'autres aéroports du nord-est.

A Boston, tout est à votre portée. Et Delta vous facilite tellement l'accès à Logan. Et choisissez un des vols quotidiens sans escale.

Delta a également des vols directs sans escale de Montréal à Miami chaque jour et des vols directs avec une seule escale pour Ft. Lauderdale le samedi.

Consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 337-5520. Tous les horaires sont sous réserve de changement sans préavis. Tous les vols sont au départ de Dorval. (Detenteur d'un permis du Québec)

**DELTA, QUELLE ÉQUIPE!**



*J'adore ma B2000*

**J'ai eu le meilleur prix chez GAREAU!**

Notre choix est grand, nos prix sont les meilleurs!

**GAREAU** 381-3987 10175, rue Papineau

### ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

TEMPUS FUGIT CONDA FUGIT

Le temps s'envole, et voilà que disparaissent les dernières résidences disponibles au Sanctuaire du Mont-Royal. Irremédiablement. Le projet de condominiums qui a connu le plus de succès au Canada en connaît donc jusqu'à la fin. Parce que les gens qui recherchent une habitation à la hauteur de leurs goûts savent où la trouver. A l'abri des bruits de la ville, mais au cœur de la vie urbaine. Nichée sur le flanc

de la montagne et inondée de soleil. Avec des surfaces habitables immenses, qui peuvent être aménagées au gré de votre imagination.

Le Sanctuaire du Mont-Royal: un nouveau mode de vie, un nouveau bien-être, à découvrir... avant qu'il ne disparaisse!

**le sanctuaire**  
du mont-royal

DERNIÈRE PHASE... DERNIÈRE CHANCE!

Accédez à un nouveau mode de vie

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT. 6100 CHEMIN DEACON, MONTREAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.  
1 ch. à coucher: 1.036 pi car. + \$145.500 + 2 ch. à coucher: 1.323 pi car. + \$186.500 + 3 ch. à coucher: 1.710 pi car. + \$238.500 + Penthouses: 2.519 pi car. + \$477.000 + (SELON DISPONIBILITÉ)

# 8% Le gouvernement fédéral vous offre du bilinguisme à rabais! 8%

**L**e gouvernement fédéral a mis en disponibilité 8% de ses traducteurs, soit 80 personnes.

**C**ela équivaut à une réduction de 8% de votre droit à des communications gouvernementales de qualité dans votre langue.

**S**avez-vous que, l'an dernier, les seuls traducteurs à l'emploi du gouvernement ont dû traduire plus de 209 000 000 de mots pour vous offrir des communications gouvernementales dans votre langue?

**S**avez-vous que la traduction des délibérations de la Chambre et du Sénat est livrée dans les 3 heures? Que les documents des comités parlementaires sont traduits dans un délai de 12 à 72 heures selon la priorité des textes?

**S**avez-vous que les services multilingues du gouvernement assurent la

# 8%

de réduction

traduction de quelque 60 langues étrangères? Principalement de l'allemand, du russe ou de l'espagnol vers le français ou l'anglais.

**U**ne réduction de 8% au Bureau des traductions, c'est du bilinguisme à rabais. C'est une réduction du sens professionnel du traducteur. De son souci du détail. De sa préoccupation de rendre fidèlement le message de l'auteur. C'est une réduction de sa capacité de fournir un travail de qualité.

**D**es traducteurs de l'extérieur pourraient difficilement vous offrir la même passion de la qualité. Parce que pour vous, c'est plus qu'une question de langue... C'est une question de pays.

**Parlez-en à votre député!**

Syndicat canadien des employés professionnels et techniques  
177, rue Nepean, pièce 502  
Ottawa, Ontario  
K2P 0B4  
Tél.: (613) 238-7667

# Scowen admet que la déréglementation défavoriserait certains travailleurs

Le responsable du comité de travail sur la déréglementation, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Reed Scowen, admet que les travail-

**ROLLANDE PARENT**  
de la Presse canadienne

leurs oeuvrant dans les secteurs réglementés subiront une certaine détérioration de leurs conditions de travail si le gouvernement du Québec applique les recommandations qui lui sont faites.

M. Scowen rencontrait hier la presse montréalaise pour discuter plus avant des 93 recommandations soumises pour la première fois vendredi à l'opinion publique, dont la déréglementation des secteurs de la construction, du transport routier et de l'exercice des professions.

Le comité a réalisé qu'au moins 76 des 321 secteurs de l'économie québécoise sont actuellement assujettis à des formes de contrôle gouvernemental et qu'ainsi les 31 p. cent de la main-d'oeuvre québécoise s'y retrouvant profitent de salaires auxquels ils ne pourraient aspirer si seules jouaient les règles du marché.

« Au nom de quelle justice sociale ces groupes devraient-ils conserver des avantages plus élevés », a-t-il demandé.

M. Scowen estime cependant que « les coûts pour ceux qui détiennent un emploi dans ces secteurs seront minimaux et impliqueront de très légers changements. »

Au chapitre des avantages, le député fait miroiter les baisses de prix de certains services, la création d'emploi, de meilleurs

revenus en taxes compte tenu de la disparition du travail au noir.

Il ne s'attend cependant pas à ce que les dirigeants syndicaux applaudissent aux recommandations de libéralisation, à l'exception des Teamsters qui représentent les travailleurs du camionnage routier et qui l'ont appuyé.

La question de la déréglementation a également été abordée avec le président de la FTQ, Louis Laberge, et Jean Lavallée, président de la FTQ-Construction, qui sont opposés à la déréglementation mais qui veulent néanmoins participer à l'élaboration des modalités y conduisant.

Par ailleurs, M. Scowen considère qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que le groupe de travail qu'il présidait ne comportait aucun représentant du

mouvement syndical, à l'instar des deux autres groupes de sages formés en janvier dernier pour revoir l'appareil administratif gouvernemental et les sociétés d'Etat.

« Il aurait été difficile de trouver un représentant du milieu syndical en faveur de la déréglementation », a-t-il indiqué.

Siégeaient sur le comité Reynold Langlois et René Dussault, respectivement avocat et juriste et libéraux notoires, de l'économiste Jean-Luc Migué, des entrepreneurs Anne-Lise Brien et Serge Racine, de Pierre Clément, porte-parole québécois de la Fédération des entreprises indépendantes et de Sébastien Alard du Conseil du Patronat.

Y a-t-il une stratégie derrière le fait que trois importants comités de travail remettent leurs recommandations en pleine pé-

riode estivale? Veut-on escamoter un débat de fonds?

Le député libéral soutient qu'il n'en est rien. « Quand le premier ministre Bourassa a annoncé la formation du groupe, à la mi-janvier, nous avions un échéancier de cinq mois », a-t-il expliqué.

« Mais le rapport a été imprimé sur du papier permanent. Et M. Johnson (Pierre Marc) qui en a demandé une copie pourra en avoir une autre à l'automne, s'il perd celle-ci, pour pouvoir en discuter lors de la reprise des travaux », a-t-il lancé.

Pour sa part la FTQ n'attendra pas à l'automne pour faire connaître son opposition aux recommandations du rapport Scowen. Les hautes instances de cette formation syndicale rencontreront la presse en début d'après-midi aujourd'hui.



Reed Scowen

## PROMOTION DE MOQUETTES HARDING

RABAIS  
JUSQU'À

30%

### Notre plus grande vente de la saison!

Voici l'occasion que vous attendiez pour redécorer votre intérieur. Venez vite et choisissez parmi 11 moquettes de qualité dans une gamme de plus de 160 couleurs. Vous pourrez, bien sûr, consulter notre équipe de professionnels pour vous aider à choisir la moquette idéale pour votre décor.

Représentée: Bali Hai II

Luxueuse moquette Saxony en 100% nylon DuPont traité au Teflon pour résister aux taches et à la saleté. Choix de 14 couleurs. Prix ord. 23\$ la v<sup>2</sup> (27,51 le m<sup>2</sup>)

Vente 15,99 la v<sup>2</sup> (19,12 le m<sup>2</sup>)

Achat en magasin seulement  
Rayon 376, couvre-planchers  
Non disponibles à Laval.

HEURES  
D'OUVERTURE  
DES MAGASINS  
SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:  
10h à 18h  
JEUDI VENDREDI:  
10h à 21h  
SAMEDI  
9h à 17h

CENTRE-VILLE

10h à 18h  
10h à 21h  
9h à 17h

SUCCURSALES

9h30 à 18h  
9h30 à 21h  
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE,  
FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

**Simpson**  
C'EST BIEN MOI

